

Derrière la retraite suivait un char d'artifice lançant à chaque minute des caprices, des girandoles, embrasant les rues au moyen de feux de Bengale.

Toute cette partie a été très goûtée. Nous ne parlons pas des chants que le passage de la retraite a excités, car il y a des personnes que le moindre spectacle militaire électrise.

LA FÊTE DE NUIT

Très élégantes quoique sobres les illuminations d'a cours de la République. La lumière tamisée des dômes de lanternes, alternant avec les lustres et les cordons de verres blancs faisaient le meilleur effet.

On entrait sur le cours en passant sous des arcs des de lanternes et sur chaque côté on voyait des allées tracées par les verres blancs.

En outre, une ceinture de verres de couleur entourait le cours.

Au centre, le kiosque était éclairé au gaz avec lustres de verres, et, dans les arbres qui l'entouraient, un semis de lanternes et ballons jaunes qui rappelaient vaguement ces beaux arbres de Noël qu'on donne aux enfants : il n'y manquait que les jeux pour les grands enfants.

La *Lyre nantaise*, sous la direction de M. Choimet, a joué plusieurs morceux aux applaudissements du public.

En somme, le commencement de la fête promettait, et pour peu que la pluie ne soit pas venue la contrarier, la fête eût été des plus belles et on pouvait prévoir beaucoup d'entrain.

LA JOURNÉE DE MERCREDI

La pluie qui a tombé dans la nuit et le temps qui menace a un peu refroidi l'entrain que nous constations hier soir. Cependant, dès sept heures, nous entendons les fanfares des sociétés de gymnastique se rendant à leurs points de réunion.

En sortant dans la rue, nous nous croyons dans l'après-midi. Tout le monde, en habit de fête, se dirige vers la gare de l'Etat. La réception semble devoir être chaleureuse.

Bien avant l'heure à laquelle doit arriver M. Félix Faure, toutes les rues que doit suivre le cortège sont envahies par les promeneurs. Les premiers arrivés prennent place sur les trottoirs près de la gare. Mais là, la place manque bientôt : il ne faudra pas songer à rester sur la chaussée, et, avec un peu de regret, on remonte vers la Préfecture, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un coin libre sur un trottoir ou à quelque carrefour. La foule est considérable, et ainsi le cortège sera encadré tout à l'heure par une double haie compacte de curieux.

Partout les fenêtres et les balcons sont garnis de spectateurs. On se dispute les places sur les estrades élevées ici et là. Si le soleil s'était mis de la partie, on eût assisté à un bien beau spectacle, mais rien ne glace les imaginations, ne refroidit les enthousiastes comme un temps gris, les petites gouttes d'eau froide qui tombent de temps à autre, et la mer de parapluies qu'elles font moutonner.

Où il faut montrer plus de stoïcisme, c'est dans les voies qui mènent à la Préfecture, et où il faut s'armer de patience si l'on veut tout à l'heure « voir quelque chose ».

Autour de la gare, le spectacle est plus gai ; il y a plus de vie et d'animation. Ce sont les troupes qui se placent, les officiers d'état-major qui caracolent, les voitures qui arrivent. On a déjà des raisons de s'intéresser : le temps passe plus vite.

A NANTES

Phar.

22 avril

LE COMMENCEMENT DE LA FÊTE

Nantes a commencé à célébrer la venue du président de la République alors que celui-ci n'était encore qu'à la Roche-sur-Yon. De toutes parts sont arrivés, de nombreux visiteurs, ce qui faisait dire hier soir à un de nos amis : On ne voit plus les Nantais à Nantes.

La retraite aux flambeaux a été très brillante. Partie de la caserne de la Visitation à huit heures et demie elle rentrait à dix heures après avoir fait le parcours indiqué au programme.

Son passage sur la place Graslin coïncidait avec le premier entr'acte d'*Évangéline*. Déjà la péristyle du théâtre avait été envahi par la foule, et les spectateurs ont eu grand-peine à y prendre place eux-mêmes. Notons, sans y mettre d'ailleurs la moindre critique, qu'ils ne se sont pas montrés les moins enthousiastes de la musique militaire. Après les mélodies au charme sévère et discret de M. Xavier Leroux, les marches entraînantes et les éclats des clairons faisaient un contraste qui n'était pas sans quelque saveur.

La sonnette ayant retenti, les auditeurs d'*Évangéline* ont regagné leurs fauteuils, tandis que la foule suivait la retraite.

On voyait d'abord un fort peloton de dragons en tenue de service, puis d'autres portant des torches ; des soldats de la ligne portant torches, lanternes, lance-chandeliers.

La musique municipale était la première. Venait ensuite la musique du 64e de ligne, puis celle du 65e. Toutes trois, ont joué des morceaux qui ont été très applaudis.

Dès neuf heures, les gardiens municipaux et la troupe ont fait débarrasser la cour de la gare. Le public, très nombreux, est refoulé sur les trottoirs du boulevard Babin-Chevaye, laissant la chaussée entièrement libre.

Une haie de soldats du 64^e de ligne maintient la foule depuis la place de la République jusqu'au delà de la gare.

Sur des estrades, coastruites à l'intérieur des chantiers, en face de la gare et du côté gauche, sont un grand nombre de personnes qui, moyennant deux ou trois francs, peuvent voir tout le cortège.

Dans la cour de la gare sont massés deux escadrons de dragons qui doivent former l'escorte de M. le président de la République. L'état-major et l'étendard sont présents.

Après est M. le capitaine de gendarmerie Simon, avec quarante gendarmes à cheval.

Enfin plusieurs compagnies du 64^e, l'état-major et le drapeau de ce régiment complètent les troupes d'occupation de la cour de la gare.

A gauche du salon de réception, devant l'inspection générale, se trouvent les officiers sans troupes et les officiers de la réserve et de l'armée territoriale. Sous l'horloge, les sous-officiers qui vont recevoir la médaille militaire, attendent à l'abri de la pluie, qui gênerait leur grande tenue.

C'est M. le général Lanes qui commande les troupes ; les généraux de Ferron et Tiret commandent ; le premier les troupes d'infanterie et le second la cavalerie.

Les voitures sont dans la cour à droite, le landau qui doit servir au président de la République est en tête.

La façade de la gare est ornée de faisceaux de drapeaux avec écussons aux lettres R. F, la verdure n'est pas épargnée. Un velum de toile rayée avec draperies de velours rouge s'avance sur le trottoir devant la salle d'attente transformée en salon de réception.

Cette salle est tendue de velours rouges à franges d'or. Les meubles sont de même couleur, c'est-à-dire les dossiers et les montants des fauteuils et des chaises sont dorés et l'étoffe est de velours rouge.

Le grand hall est décoré au moyen de drapeaux et de verdure. C'est un véritable plafond tricolore.

Dans le salon d'attente, nous remarquons : MM. Etiennez, maire de Nantes ; Sibille, Roch, Gasnier, de la Biliais, de Juigné, de Pontbriand, de la Ferronnays, Amaury Simon, députés ; de Lareinty, Ch. Le Cour, Guibourd et Maillard, sénateurs.

M. l'amiral Besnard, ministre de la marine, et M. le contre-amiral Ménard, préfet maritime de Lorient ; M. l'évêque de Nantes, M. Maulion, premier président de la Cour de Rennes ; M. Giraud, procureur général ; M. Van Iseghem, président du Tribunal civil et M. Corentin Guyho, procureur de la République ; M. Buffet, président du Tribunal de commerce ; M. Rivron, président de la Chambre de Commerce.

MM. les adjoints Sarradin, Cinqualbre, Merlant, Lemoine, Poulain et Le Cadre.

M. M. les conseillers municipaux Biaute, Bernard, Guist'hau, Benoit, Jourdanne, Gabarit, Willemin-Didion, Jamin, Vincent, Monnier, Chupin, Emile Libaudière, Ganuchaud, Fougerol, Desbois-Chancercelle, F. Libaudière, P. Thibaut, Murié, etc.

Mais l'heure approche. Le général Lanes prend les dernières dispositions. Au devant des troupes s'avance l'officier porte-drapeau du 64^e de ligne ; les officiers et sous-officiers qui vont recevoir des décorations des mains du Président se rangent sur une ligne ; derrière eux se tiennent les officiers décorés qui vont leur servir de parrains.

Il est neuf heures et demie.

On entend le sifflet de la locomotive et peu après le train entre en gare.

Le wagon présidentiel s'arrête devant le salon de réception ; il a plu pendant tout le cours du voyage et les glaces sont relevées. A travers celle de la portière centrale apparaît la haute silhouette de M. Félix Faure.

Sur le quai, tous les spectateurs sont tête découverte et attendent...

Ils attendent même longtemps. Que se passe-t-il ? Ceci tout simplement : la poignée de la portière résiste, elle ne veut pas tourner ; c'est en vain qu'un homme d'équipe, qui vient bientôt remplacer un des cochers de la présidence, essaie d'ouvrir... Devant l'inutilité des efforts, le président se décide à sortir de son wagon par une porte de côté. Signalons que le même incident s'était produit une fois déjà au cours du voyage. Il est probable que l'huile ne va pas être ménagée et que la mauvaise volonté d'un gond ne viendra plus au cours de ce voyage compromettre la majesté des arrivées présidentielles.

Le président de la République descend enfin sur le quai, où il est reçu par M. Etiennez, maire de Nantes. Il se rend dans le salon d'attente, où M. le maire lui présente les principaux personnages. Cela ne demande qu'une ou deux minutes.

Puis M. Etiennez prononce l'allocution d'usage.

Il remercie M. le Président de l'honneur qu'il fait à Nantes en s'y arrêtant quelques heures. « La population nantaise, dit-il, est fermement attachée à la République ; elle désire l'ordre et la tranquillité qui lui permettent de vivre en paix de son travail. »

M. Félix Faure répond par quelques paroles très brèves... Il m'a été « particulièrement agréable, dit-il, d'accepter l'invitation de vos compatriotes. Je les connais, je sais ce qu'ils sont, et je suis heureux de passer auprès d'eux les courts instants dont je puis disposer. »

Pendant ce temps, les tambours battent aux champs et la musique du 64^e exécute la *Marseillaise*.

M. Félix Faure, après avoir serré encore une fois, la main du maire qui s'incline, sort du salon de réception, et va procéder immédiatement à la remise des décorations dont voici la liste :

Commandeur de la Légion d'honneur : M. le général Lanes.

Officier de la Légion d'honneur, M. Imbert, sous-intendant militaire de 1^{re} classe.

Chevaliers de la Légion d'honneur ; MM. Humbert, capitaine d'artillerie, attaché à l'état-major du 11^e corps, et Casteyran, capitaine au 65^e d'infanterie.

Médailles militaires : MM. Cheminé, maréchal des logis chef de gendarmerie à Châteaubriant ; Colonna, adjudant du 11^e escadron du train ; Moron, chef armurier au 3^e dragons ; Bernard, sergent d'administration au 11^e d'infanterie ; Fouchard, maréchal des

logis de gendarmerie à Chantenay; Rozé, adjudant au 65^e d'infanterie.

La cérémonie de la remise des décorations terminée, M. Félix Faure monte dans le landau qui est venu se ranger devant la marquise. Avec lui montent M. le maire de Nantes; M. le général Brault, commandant le 11^e corps d'armée, et M. le général Tournier, chef de la maison militaire.

Le cortège suit dans cet ordre :

2^e voiture, M. Méline, président du Conseil; M. de Lareinty, sénateur; M. Sibille, député; M. Le Gall, secrétaire de la présidence.

3^e voiture : M. Barthou, ministre de l'Intérieur; M. Joucla-Peloux, préfet de la Loire-Inférieure; M. Maillard, sénateur; M. Mollard, chef du protocole.

4^e voiture : M. l'amiral Besnard, ministre de la marine; M. Roch, député; M. le préfet maritime; M. le capitaine Serpette.

5^e voiture : M. Le Cour Grandmaison, sénateur; M. de la Biliais, député; M. Maulion, premier Président; le commandant de la Garenne.

6^e voiture : M. Jarry, recteur de l'Académie; M. de Juigné, député; le général de division Lanes; le commandant Humbert.

7^e voiture : M. Guibourg de Luzinai, sénateur; M. Gasnier, député; M. le Procureur général; M. le chef de cabinet du président du Conseil.

8^e voiture : M. Amaury-Simon, député; Monseigneur l'évêque de Nantes; M. de Pontbriand, député; M. le capitaine vaisseau, chef du cabinet du ministre de la marine.

9^e voiture : M. Mastié, conseiller d'Etat; M. le général de Ferron; M. Constantin, chef du cabinet du ministre de l'intérieur; M. Saradin, adjoint au maire de Nantes.

10^e voiture : M. le général de brigade Turet; M. Van Isseghe, président du tribunal civil; M. de la Ferronnays, député; M. Cinqualbre, adjoint au maire.

11^e voiture : M. Buffet, président du Tribunal de commerce; l'aide de camp du ministre de la marine; M. Rivron, président de la Chambre de commerce; M. Merlant, adjoint au maire.

12^e voiture : M. le Procureur de la République; M. Guillain, député; M. Quinette de Rochemont, directeur de la Navigation; M. Lemoine, adjoint au maire.

13^e voiture : M. Metzger, directeur de chemins de fer de l'Etat; M. de Lasteyrie, député; M. Kausiorovitch, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées; M. Poulain, adjoint au maire.

14^e voiture : M. Roujon, directeur des Beaux-Arts; M. Leroux, vicair-général; M. Berger, député; M. Le Cadre, adjoint au maire.

15^e voiture : M. Havard, inspecteur des Beaux-Arts; M. Félix Libaudière et M. Tirot, conseillers municipaux.

16^e voiture : M. Bernard, M. Biaute, M. Manson et M. Jourdanne, conseillers municipaux.

17^e voiture : M. Benoît, M. Guist'hau, M. Jamin et M. Thibaud, conseillers municipaux.

18^e voiture : M. Emile Libaudière, M. Vincent, M. Vuillemin-Didion et Monnier, conseillers municipaux.

19^e voiture : M. Chupin, M. Ganuchaud, M. Fougerol et M. Desbois-Chancerelle, conseillers municipaux.

20^e voiture : M. Gaborit et Murié, conseillers municipaux.

Viennent ensuite les voitures réservées à la presse parisienne et à la presse locale.

DE LA GARE A LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

On entend le canon qui tonne sur l'esplanade du château, pendant que le cortège se met en marche. En tête, est le maréchal-des-logis Merlhe, suivi de quatre gendarmes le revolver au point, puis, à quelque distance, un peloton de gendarmes à cheval.

De chaque côté de la voiture présidentielle, est une haie de gendarmes qui s'étend sur une partie de la longueur du cortège officiel, lequel est fermé par les dragons.

On sort de la cour de la gare, qui est plantée de grands mâts ornés d'oriflammes et de drapeaux. En sortant de la gare, on se trouve en face de l'arc-de-triomphe construit par les soins des ingénieurs des Chemins de fer de l'Etat. C'est un grand portique avec deux ailes.

La charpente, peinte en vert, est garnie de feuillage, laissant voir des écussons à la lettre E. Des trophées de drapeaux surmontent chaque pilastre et, enfin, au fronton on voit une locomotive en zinc repoussé à la main et produisant le meilleur effet.

Cette locomotive, qui mesure 2 m. 50 de longueur, a été construite dans les ateliers de M. Rineau, entrepreneur à Nantes.

Au bas des pilastres, des pièces de machines démontées complètent la décoration.

Dès que la voiture présidentielle paraît dans le cadre que forme ce bel arc de triomphe, les cris de « Vive la République, vive Félix Faure ! » éclatent, nourris; il en sera de même pendant tout le parcours.

Le Président salue avec beaucoup de bonne grâce.

Le boulevard Babin-Chevaye est décoré au moyen de mâts vénitiens garnis d'oriflammes et de trophées de drapeaux. Des guirlandes de verdure relient les mâts entr'eux. La foule, qui stationne sur les trottoirs, cachent des murs qui auraient produit une ombre désagréable dans le tableau.

L'entrée de la ville est donc agréable à l'œil.

SUR LA PLACE DE LA REPUBLIQUE

Sur ce point la foule est un peu reléguée au loin, derrière la pyramide humaine qui s'élève dans l'axe du boulevard.

Cette pyramide est composée d'un pylone de douze mètres de hauteur sur lequel sont de véritables grappes humaines. On voit des gymnastes de la *Patriote*, de la *Bretonne* et de la *Ripossière* placés dans toutes les positions possibles; quelques-uns semblent suspendus dans l'air; d'autres sont couchés sur des avants de bateau, pendant que d'autres, debouts, semblent veiller; au bas, sont les plus jeunes, assis ou couchés suivant les groupes. Enfin les clairons montés au sommet sonnent gaillardement aux champs!

Les directeurs des Sociétés se tiennent à droite du pylone et la *Lyre Nantaise*, dirigée par M. Choimet, à gauche. Bien entendu, elle exécute la *Marseillaise*.

SUR LA LIGNE DES PONTS

A partir de la rue Louis-Blanc, la décoration change, les mâts sont reliés par des banderoles de gaillardets. La décoration est plus légère, mais n'en est pas moins agréable.

A l'entrée du pont, nous voyons un motif décoratif composé de mâts vénitiens ornés de verdure reliés par une banderole portant l'inscription

Vive F. Faure

Le pont Haudaudine, très long, comme on le sait, est garni de mâts.

On passe rapidement, le pont étant dégarni, et on arrive rue Haudaudine, pavoisée, comme la rue Louis-Blanc, au moyen de gaillardets traversant la rue.

A la hauteur de la rue Bias, s'élève un arc très simple, mais très joli. Un simple portique peint en jaune et rouge avec tous les attributs de la pêche, filets, avirons, lignes, etc., etc.

A l'entrée des ponts, des mâts plus élevés que les autres varient la décoration.

On traverse le pont Maudit et on arrive place de la Petite-Hollande.

DE LA PLACE DU COMMERCE AU PONT D'ORLÉANS

Après avoir traversé le pont de la Bourse, nous voyons la Bourse du Commerce pavée de trophées de drapeaux tricolores très nombreux. Cette décoration est éclipsée par l'arc de triomphe des entrepreneurs qui attire l'œil par sa grandeur et par son élégance.

Deux grands pylones supportent des tableaux représentant l'un les attributs du commerce et l'autre un lion avec le mot *Pax*.

Les deux pylones sont reliés par une draperie de velours rouge à glands d'or d'où s'échappe un écriteau contenant les lignes suivantes :

Au président de la République
Le Syndicat des entrepreneurs du bâtiment

La rue de Gorges, décorée avec des poteaux reliés par des guirlandes de verdure et une écharpe tricolore reliant les balcons du premier étage, produit un très bel aspect.

Quant à la place Royale, elle est réellement bien décorée ; tous ces arceaux de verdure qui recouvrent les trottoirs avec les drapeaux qui viennent ajouter à la décoration ; la ceinture tricolore artistement drapée et enfin la fontaine bien ornée flattent la vue.

A la Petite-Hollande, la musique des Ponts a fait entendre la *Marseillaise* ; sur la place Royale c'est le tour des *Seize*.

A la place du Commerce finissait la haie du 64^e de ligne. A la suite, nous voyons les ouvriers d'administration, le train des équipages, et sur la place Royale deux compagnies du 65^e de ligne.

Nous entrons dans la rue d'Orléans dont la décoration est simple mais élégante ; des mâts reliés entre eux par la verdure et deux écharpes tricolores partent du premier étage des maisons au coin de la place Royale pour se terminer à celle avoisinant le pont d'Orléans.

DU PONT D'ORLÉANS A LA CATHÉDRALE

Sur le pont d'Orléans s'élève l'arc de triomphe de M. Doizé, magnifique avec ses portiques sur les quatre faces, surmontées d'un dôme à jour garni de fleurs. Les céramiques qui garnissent le fronton produisent un très bel effet. En passant, disons qu'elles sont de l'invention de M. Doizé.

Les colonnes en staff imitant le marbre sont très élégantes. C'est bien un des plus beaux, sinon le plus beau, de ceux qui ont été élevés à Nantes.

La rue de la Barillerie est bien décorée ; la place du Change avec sa ceinture tricolore mérite des compliments.

Au coin de la rue du Moulin et de la petite rue Sainte-Croix sont des poteaux décoratifs reliés par une riche banderole portant les mots : *Vive Félix Faure !*

La basse Grand'Rue est également bien décorée.

Sur la place du Pilon s'élève le dolmen qui cache la fontaine filtrante. M. Fromageau a bien réussi son effet de rocher et les Bretons en costume national avec le biniou et la musette lui donnent un air tout à fait local.

La Grand'Rue est assez bien pavée. Là nous voyons les dragons qui commencent la haie. Le gros du régiment est sur la place Saint-Pierre.

La cathédrale est bien décorée. Les drapeaux tricolores se mêlent aux drapeaux pontificaux.

Les cloches sonnent à toute volée.

DE LA CATHÉDRALE A LA PREFECTURE

La rue Royale est très bien décorée par les soins de la ville et des horticulteurs. La verdure et les fleurs ne manquent pas.

L'arc de triomphe de la Société d'horticulture se détache d'une manière superbe. Ce ne sont que fleurs et verdure. Sur un fond un peu sombre se détache l'inscription en lettres claires : *Hommage à Félix Faure*.

Des arcades de fleurs sont installées tout autour de la place.

La préfecture est elle-même magnifiquement décorée. La marquise a été prolongée ; le vestibule est garni de plantes rares.

Des trophées de drapeaux achèvent la décoration de la grille et de la façade de l'ancien palais de la Cour des comptes de Bretagne.

Sur la place et dans la cour sont massés le bataillon des sapeurs-pompiers, l'état-major, drapeau et musique ; le 65^e de ligne, état-major, drapeau et musique, la douane.

La musique du 65^e joue la *Marseillaise* pendant que M. le président de la République descend de voiture et rentre dans l'Hôtel suivi de M. le préfet et de la maison militaire.

LES RÉCEPTIONS 23 avril

C'est dans la salle du Conseil général que M. le Président de la République reçoit. Il est entouré de MM. Méline, Barthou, l'amiral Bernard et de sa maison militaire.

L'huissier appelle les autorités ayant un rang individuel. Le premier introduit est M. le général Brault, commandant le XI^e corps d'armée :

Viennent ensuite :

MM. le vice-amiral préfet maritime de Lorient ; le premier président de la Cour de Rennes ; le général commandant la 21^e division ; le préfet de la Loire-Inférieure ; le procureur général ; le recteur ; l'évêque de Nantes.

Le général commandant la 41^e brigade d'infanterie et les subdivisions de la Loire-Inférieure ; le général commandant la 11^e brigade de cavalerie ; le président du tribunal de 1^{re} instance ; le président du tribunal de commerce ; le maire de Nantes.

L'huissier de la Présidence — car c'est un huissier de l'Élysée qui est chargé de la tâche, appelle :

Le Conseil général.

M. de Lareinty présente le Conseil général et dit que toutes les discussions disparaissent quand il s'agit de l'intérêt du département et de celui du pays. Aujourd'hui, il doit saluer le représentant de la nation et le chef du gouvernement. Sur ce point, nous sommes tous d'accord et on nous trouvera toujours sur le même terrain quand il s'agira des intérêts de la France.

M. Félix Faure répond qu'il sait avec quel dévouement le Conseil général défend les intérêts du département ; il sait aussi que quand il s'agit des intérêts de la patrie, on peut encore davantage compter sur lui.

L'état-major du 11^e corps est ensuite présenté, puis viennent le commissaire de la marine, chef du service de la marine ; l'état-major de la division ; le secrétaire général, les sous-préfets, le Conseil de préfecture.

M. le Président remet la rosette d'officier de l'instruction publique à M. Boncourt, secrétaire général de la préfecture.

M. Van Iseghem présente les membres du Tribunal civil et est promu officier de l'Instruction publique.

L'huissier annonce l'état-major des subdivisions auquel se joint l'état-major de la XI^e brigade de cavalerie, le corps municipal.

C'est M. Etiennez qui présente le Conseil municipal. Il dit que tous ont confiance dans le gouvernement de la République et qu'ils ont tenu à venir saluer le chef de l'Etat.

M. le président connaît les efforts de la municipalité et sait que la population nantaise est attachée aux institutions républicaines.

Il remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le maire de Nantes.

M. Etiennez remercie du grand honneur qui lui est fait et il assure qu'il consacra ses efforts à l'étude des grands problèmes qui sont l'avenir de la Ville, c'est-à-dire son assainissement.

L'huissier annonce le corps consulaire; le corps académique.

M. J. Jarry, recteur de l'Académie, venu exprès de Rennes pour présenter le personnel universitaire, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Président,

Au mois d'août dernier, à Rennes, j'avais l'honneur de vous présenter le personnel de l'Université du chef-lieu académique. Je vous présente ici aujourd'hui avec une égale satisfaction les universitaires de la grande ville du ressort, si justement fier de posséder, entre autres établissements d'enseignement, cette florissante Ecole de médecine où le plein exercice date de 1876, ce beau Lycée inauguré en 1893 et qui compte en ce moment plus de mille élèves. Les collaborateurs dont je suis entouré forment une élite. Ils servent avec une haute distinction, avec un zèle ardent et réfléchi, la noble cause de l'Instruction. Ils poursuivent sans relâche un double objectif : le progrès de la science et l'éducation de la jeunesse. C'est ainsi qu'ils témoignent leur reconnaissance envers le gouvernement républicain et leur amour du pays. A ces sentiments que j'exprime devant vous en leur nom, permettez-moi d'ajouter, monsieur le Président, les sympathies les plus respectueuses pour votre personne.

Viennent ensuite : l'état-major de la place ; les fonctionnaires et employés du service de la marine ; les fonctionnaires et employés du service colonial ; le clergé catholique, qui est présenté par M. l'évêque de Nantes, lequel déclare que c'est un devoir pour lui de venir présenter ses hommages au premier magistrat de la République.

Le président du consistoire protestant affirme que les réformes morales influent sur les réformes politiques et il en prend pour preuve la gloire du Béarnais. Ce n'est pas une note bien républicaine que celle-là.

M. le rabbin prononce quelques paroles, et il est suivi du Tribunal et de la Chambre de commerce. M. Rivron dit qu'il parlera des intérêts du commerce nantais.

Viennent ensuite :

Le Conseil d'arrondissement de Nantes ; les juges de paix ; le commissaire central et les commissaires de police ; les commissaires spéciaux.

Services divers et corps de troupe. — L'état-major particulier de l'artillerie ; le service des Forges de l'Ouest ; l'état-major particulier du génie ; l'intendant directeur et les fonctionnaires de l'intendance ; le directeur du service de santé et les médecins militaires ; le commissaire du gouvernement et le personnel de la justice militaire ; la gendarmerie ; le recrutement ; les officiers d'administration ; les officiers du 64^e d'infanterie ; les officiers du 65^e d'infanterie ; les officiers du 11^e escadron du train ; les officiers du 3^e dragons ; les officiers de réserve et de l'armée territoriale.

A l'armée, car le discours a été à peu près le même. M. le président a dit que la tâche des officiers était lourde ordinairement, car il fallait instruire les hommes et les habituer à faire leur devoir. La tâche est peut-être plus lourde actuellement, mais il compte sur leur patriotisme.

Les sociétés suivantes sont ensuite présentées :

La Chambre syndicale des courtiers maritimes ; la Chambre des huissiers ; le Conservatoire de musique ; l'Association des médecins ; l'Association des pharmaciens ; le Comité d'érection du monument élevé à la mémoire des enfants de la Loire-Inférieure ; la Société d'initiative et de propagande pour la navigabilité de la Loire ; l'Association des étudiants ; la Société de la Ligue de l'enseignement ; la Société de patronage des libérés ; la Société vétérinaire de la Loire-Inférieure ; la Société de secours aux blessés ; l'Association nantaise d'enseignement commercial et de comptabilité ; la Société académique ; la Société de géographie commerciale.

Le Cercle pédagogique, son comité ; l'Association technique nantaise ; la Société d'archéologie ; la Société des sciences naturelles de l'Ouest ; la Société nantaise d'horticulture ; la Société agricole central ; la Société des Bibliophiles bretons.

N'ayant pas de rang : Le Conseil des prud'hommes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et son personnel ; l'ingénieur des mines ; le trésorier payeur général et son personnel ; le conservateur des forêts et son personnel ; l'inspecteur général des haras ; le directeur des contributions directes et son personnel ; le directeur des douanes et son personnel ; le directeur des contributions indirectes et son personnel ; le directeur de l'enregistrement et des domaines et son personnel ; le directeur de la Manufacture des tabacs et son personnel ; le directeur des postes et des télégraphes et son personnel ; les directeurs de la Banque de France et du Crédit foncier ; le personnel de l'Enseignement primaire ; les inspecteurs principaux des chemins de fer (Etat-Orléans) ; les commissaires de surveillance administrative des chemins de fer (Etat-Orléans) ; les inspecteurs et le chef d'exploitation de la Compagnie des chemins de fer de Nantes à Legé.

L'inspecteur divisionnaire du travail dans l'industrie ; le directeur de la 15^e circonscription pénitentiaire ; l'inspecteur départemental de l'enseignement technique et le personnel de l'école pratique de commerce et d'industrie de jeunes filles. — La Commission administrative des Hospices ; la commission administrative du Bureau de bienfaisance ; le Conseil central d'hygiène ; le personnel de la Préfecture, des Enfants assistés, du service vicinal ; l'archiviste et l'architecte départemental ; le professeur départemental d'agriculture et le directeur de l'école d'agriculture de Grandjouan ; le conservateur du musée départemental ; le vérificateur des poids et mesures ; le directeur du Mont de piété et de la Caisse d'épargne ; le personnel des services municipaux ; les officiers des pompiers ; la Chambre des notaires ; la Chambre des avoués ; la Chambre des architectes ; la Chambre syndicale des agents de change.

Voici la liste exacte des récompenses décernées :

Fonctionnaires de l'Administration préfectorale : M. Boncourt, secrétaire général, officier d'Instruction publique.

Tribunal de première instance : M. Van Iseghem, président du Tribunal, officier d'Instruction publique.

Corps municipal: MM. Etiennez, maire, chevalier de la Légion d'honneur; Sarradin, adjoint, officier d'Instruction publique; Cinquatre, adjoint, officier d'Académie; Merlant, adjoint, officier d'Académie.

Corps académique: MM. de Caumont, censeur du Lycée, officier d'Instruction publique; Augé, professeur de 5^e au Petit Lycée, officier d'Instruction publique; Glachant, professeur de rhétorique, officier d'Académie; Collin, professeur, officier d'Académie; Cantecor, professeur de philosophie, officier d'Académie; Mlle Barillet, économe du Lycée de jeunes filles, officier d'Académie; Mlle Palaa, professeur au Lycée de jeunes filles, officier d'Académie; M. Corre, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, officier d'Instruction publique; Mlle Prévost, professeur à l'Ecole normale, officier d'Académie; M. Labeyrie, inspecteur primaire, officier d'Instruction publique.

Ecole pratique de commerce et d'industrie de jeunes filles: Mme Rivière, directrice de l'Ecole, officier d'Académie.

Le professeur départemental d'agriculture: M. Arnault, officier du Mérite agricole.

Le personnel des services municipaux: MM. Michel, ingénieur de la Ville, médaille d'argent de 2^e classe; Rousse, conservateur de la Bibliothèque municipale, officier d'Académie; Serenne, directeur de l'Ecole municipale de dessin, officier d'Académie.

Officiers de pompiers: MM. Denis, lieutenant de pompiers à Ancenis, médaille d'argent de 1^{re} classe; Nicou, adjudant à Nantes, médaille d'argent de 2^e classe; Lehuédé, caporal à Nantes, médaille d'argent de 2^e classe; Fourcambrez, sapeur à Nantes, médaille d'argent de 2^e classe.

Le Conservatoire de musique: MM. Antony Bernier, directeur de la Musique municipale, professeur, officier d'Instruction publique; Hallez, professeur, officier d'Académie.

Comité d'érection du monument élevé aux Enfants de la Loire-Inférieure: M. Roche-reau, secrétaire du comité, officier d'Académie.

Société de la Ligue de l'Enseignement: M. Brunschwig, membre, officier d'Instruction publique.

Société de Géographie: M. Cholet, secrétaire de la Société, officier d'Académie.

Société des horticulteurs: M. Guichard, président, chevalier du Mérite agricole.

Presse: MM. Giraud-Mangin, rédacteur en chef du *Progrès*, officier d'Académie; Qué-meneur, rédacteur en chef du *Populaire*, officier d'Académie; Rouillé, publiciste, officier d'Académie; Bogniard, rédacteur au *Phare de la Loire*, médaille d'honneur.

Divers: MM. Coret, professeur à l'Association des chauffeurs-mécaniciens, officier d'Instruction publique; Lerat, délégué cantonal, officier d'Académie; Verdad-Lessart, éditeur à Nantes, officier d'Académie; Palussière, secrétaire de la sous-préfecture d'Ancenis, officier d'Académie; Rué, président de l'Association des ouvriers et employés des chemins de fer, officier d'Académie; Ludovic Perchais, propriétaire, chevalier du Mérite agricole; de Kerpel, président de la Société de secours mutuels des employés de commerce, médaille d'argent.

M. Mercier, brigadier des gardiens municipaux, médaille d'argent de 2^e classe; M. Piédalos, garde municipal, médaille d'argent de 2^e classe; M. Halgand, préposé des Douanes à Nantes, médaille d'honneur douanière; M. Gentil, facteur à la Meilleraye, médaille d'honneur argent des Postes et Télégraphes; M. Fonteneau, facteur rural à Paultz, médaille de bronze.

LE DÉJEUNER DE LA PRESSE

Pendant le déjeuner intime du Président, à la préfecture, un déjeuner non moins intime réunissait dans les salons Turcaud, les membres de la Presse.

L'administration municipale avait convié à ce banquet des journalistes et nos confrères parisiens et régionaux, et nos confrères nantais.

Est-il nécessaire d'ajouter que le déjeuner, fort bien servi, a été très gai, et que des toasts empreints de la plus grande cordialité ont été prononcés au dessert?

On s'est séparé à deux heures en buvant à la presse parisienne et à la presse départementale.

LA RÉCEPTION DES MAIRES ET INSTITUTEURS

A deux heures et demie, M. Félix Faure vient de nouveau dans la salle du Conseil général entouré des ministres et de la maison militaire.

M. le préfet lui présente alors les maires du département au nombre de 180 environ, il ajoute en substance que les maires de la Loire-Inférieure s'occupent beaucoup plus en réalité des besoins de leurs administrés que des questions politiques.

M. le président répond qu'il est heureux de voir les maires ainsi comprendre leur mandat. Le souci des intérêts de leurs administrés doit être, en effet le premier de leurs devoirs. Il les engage donc à continuer à appliquer ainsi leur mandat.

Il remet ensuite à M. Sevestre, maire de Chantenay, la décoration de la Légion d'honneur; et à MM. Bernier, maire de Rouans, et Bourdin, maire de Bourgneuf, la décoration de chevalier du Mérite agricole.

Les instituteurs ont ensuite été introduits.

M. le préfet les présente en termes élogieux. Tous comprennent leur devoir et sont soucieux des intérêts qui leur sont confiés. Il est heureux de présenter au chef de l'Etat des humbles, mais utiles et dévoués collaborateurs.

M. le Président répond qu'il reçoit avec plaisir les instituteurs et quelques-unes des institutrices du département.

Le témoignage que M. le Préfet rend de votre dévouement et la manière dont vous remplissez votre mandat, que vous tenez du gouvernement de la République, prouvent que sa confiance est bien placée.

Je sais, dit M. le président, que les instituteurs se préoccupent des conséquences de leur enseignement et de l'avenir des enfants qui leur sont confiés.

Vous, mesdames, préparez-les à faire de bonnes Françaises et vous, instituteurs, faites remarquer à vos élèves combien ils doivent se sacrifier pour la Patrie, pour la France.

Vous les préparerez à cette grande école du patriotisme, qui est l'armée où tous doivent passer. Vous en savez quelque chose, et de ce court passage que vous y avez fait, vous avez puisé cet enseignement du devoir de chacun.

Vous vous rappellerez les tristes événements de 1870-71 et vous rappellerez que ce qui fait le malheur d'un peuple, c'est son abandon. Vous avez des regrets et des espérances, il faut les confier à vos élèves et les leur faire partager.

Dans l'avenir, vous pourrez rappeler ce voyage à Nantes et vous direz aux enfants: Pour vous la République a beaucoup fait, elle attend beaucoup de vous.

Ce discours est accueilli aux cris répétés de: « Vive la République! »

DE LA PRÉFECTURE A LA PLACE DE LA DUCHESSA-ANNE.

A trois heures et demie, M. le Président remonte en voiture et les autorités prennent place dans les voitures dans l'ordre du matin.

On monte la rue d'Argentré et la rue Tournefort où les décorations sont maigres; on traverse la place Louis XVI en biais pour aller prendre la rue Félix et la rue du Lycée.

Au Lycée, M. le Président et les Ministres descendent. Ils sont reçus par M. Jarry, recteur de l'Académie de Rennes et M. l'abbé Follioley. Quelques paroles sont échangées, puis le cortège reprend sa marche rapidement, car la pluie tombe et on arrive aux tribunes de la Duchessa-Anne.

Les voitures traversent le Jardin des Plantes et reprennent par le boulevard Sébastopol et le quai de Richelbourg. Là les maisons sont pavoisées et la décoration un peu plus fournie.

On arrive à la place de la Duchessa-Anne et le Président prend place dans la tribune qui lui est réservée.

Cette tribune très vaste est garnie de tentures en velours rouge à franges d'or, avec embrasses d'or. Les bancs sont couverts d'étoffes rayées. L'ensemble est très élégant.

L'INAUGURATION DU MONUMENT

Bien avant l'heure fixée pour l'inauguration du monument, et malgré la pluie battante, une foule énorme envahit la place de la Duchessa-Anne. Le service d'ordre n'ayant pas encore été installé, car on n'avait pu prévoir une affluence considérable pour cette heure-là, ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que les invités officiels ont pu gagner la tribune. C'est un détachement du 64^e de ligne qui a eu la tâche de faire évacuer la place et de ménager derrière la tribune un vaste espace libre.

Un incident se produit rue Félix, à l'angle de la place, un peu avant l'arrivée du cortège.

La voiture de l'architecte de la ville veut malgré la foule, parvenir sur la place, malgré les ordres que lui donnent les officiers du 64^e de ligne.

Vivement pris à partie par les personnes présentes, le cocher donne un vigoureux coup de fouet à ses chevaux qui se cabrent.

La foule pousse des cris d'effroi, il est impossible à ceux qui sont tout près des roues de s'écarter, et c'est miracle qu'aucun accident ne se produise. Enfin, les chevaux tenus en main par de courageux citoyens, sont maîtrisés. Le colonel du 64^e prévenu aussitôt arrive et donne des ordres pour que la voiture aille stationner à quelques pas de là.

Le cocher obéit et s'éloigne, non sans avoir failli renverser, en roulant, un des mâts plantés là. Ainsi finit cet incident qui a causé un vif émoi, et qui aurait pu se terminer de façon moins heureuse. Les officiers du 64^e se plaignaient d'ailleurs hautement de l'absence de toute police, et semblaient, non sans raison, peu disposés à la suppléer.

Il nous faut noter la présence de M. Barreau, l'un des auteurs du monument, qu'on avait accusé la municipalité nantaise de n'avoir pas invité.

Les invités sont nombreux dans la tribune officielle; les dames s'y trouvent en grand nombre.

A quatre heures moins vingt, arrive le Président de la République. La foule lui fait une ovation des plus chaleureuses. Les cris de: « Vive Faure! Vive le président de la République » éclatent de toutes parts.

Les applaudissements ne sont pas moins nourris quand le Président paraît dans la

tribune. Couverts par les accents de la *Marseillaise* que joue la musique municipale, ils reprennent encore dès que les dernières notes de l'Hymne national se sont fait entendre.

Très ému, M. Félix Faure salue avec beaucoup d'affabilité.

C'est à ce moment, et tandis que le voile qui recouvrait la partie inférieure du monument tombe, qu'a lieu le lâcher de pigeons, épisode toujours gracieux et qui a son succès habituel.

La cérémonie va commencer.

A gauche du président, se tiennent M. Barthou, ministre de l'intérieur, et M. Etiennez, maire de la ville; à sa droite, M. Méline, président du Conseil, et l'amiral Beaudouin, ministre de la marine.

Une allée, laissée libre, conduit du fauteuil présidentiel au monument.

A droite, se tiennent les délégations des Unions patriotiques d'anciens combattants de Nantes, d'Angers, de Cholet et de la Rochesur-Yon, avec leurs bannières.

Au pied même du monument, se trouvent les porteurs de couronnes. Il y en a trois, et une en perles noires avec nœud tricolore porte cette inscription: *Les Anciens Combattants de Crimée 54-55*; la seconde est en perles vertes, elle a été envoyée par l'Union des Anciens Officiers de terre et de mer et des officiers de l'armée territoriale; une dernière couronne, très grande, en immortelles, porte cette inscription: *Aux défenseurs de la Patrie. Les Nantais. 1870-1871*.

A un signal donné, le voile tombe. Le Choral Nantais, accompagné de la Musique municipale entonne l'Hymne aux morts pour la Patrie, qui produit un très bel effet.

M. le colonel Parfaite, président du comité pour l'érection du monument prononce le discours suivant:

Monsieur le Président de la République,

C'est avec un sentiment de légitime fierté patriotique que je me présente au nom de l'Association amicale des anciens officiers de terre et de mer, des officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

En prenant l'initiative d'élever un monument à la mémoire des Enfants du département morts pour la Patrie, notre Association ne pouvait espérer une inauguration aussi solennelle faite par le chef de l'Etat, celui qui, dans les moments douloureux, a su payer sa dette pour la défense de la Patrie.

Vous comblez nos vœux, Monsieur le Président; vous apportez par votre présence un témoignage très précieux à l'armée en vous associant aux souvenirs que ce monument évoque. Recevez, avec nos sentiments de fidélité, nos plus vifs remerciements.

La tâche entreprise par notre Comité était considérable: mais, grâce au concours que nous étions en droit d'attendre du patriotisme du département, nous avons atteint notre but.

Aussi je crois remplir un devoir en exprimant notre reconnaissance au gouvernement, aux députés du ministère des Beaux-Arts, à nos sénateurs et députés, au Conseil général, aux municipalités, aux artistes, à toutes les Sociétés, à l'Association des Combattants de 1870-71 et à tous nos souscripteurs, sans oublier la municipalité qui a mis si gracieusement le plus bel emplacement de la Cité nantaise à notre disposition.

Honorer la mémoire de ceux qui sont tombés pour la défense de la Patrie, héros obscurs et oubliés, c'est un sentiment qui règne dans tous les cœurs et dont nous sommes heureux de constater le réveil.

Partout s'élèvent des monuments pour les victimes de la guerre de 1870-71. Nous avons pensé que, tout en honorant la mémoire des défenseurs de la Patrie, il ne fallait pas laisser dans l'oubli ceux qui vont planter le drapeau dans des terres lointaines, et qui succombent sous des climats meurtriers, après de longues souffrances.

Monsieur le Maire,

L'Association des Anciens officiers, par son Président, vous fait aujourd'hui la remise de ce monument. La Ville de Nantes peut en être fière.

Notre œuvre perpétuera le souvenir de tous les Enfants du Département morts pour la Patrie; ce monument sera pour les générations futures le plus bel enseignement des exemples qui s'en dégagent.

Elles apprendront à aimer les devoirs de l'honneur et, dans la tristesse comme dans l'enthousiasme des souvenirs, les cœurs se souleveront et seront tous unis pour se grouper autour du drapeau aux cris de : « Vive la France ! »

M. le maire s'exprime ensuite ainsi :

Monsieur le Président de la République,

Depuis plusieurs mois déjà, le monument que nous avons devant nous, élevé à la mémoire des Enfants du département morts pour la France, est terminé.

Mais nous espérons bien que vous nous feriez l'honneur de visiter la ville de Nantes, et c'était en votre présence que nous tenions à inaugurer un monument destiné à perpétuer dans nos populations le culte de la Patrie.

Certes, il n'est point à craindre que dans notre pays de Bretagne, un pareil culte vienne à s'amoindrir et ce n'est pas dans nos régions que pourront germer et prendre racine les idées de ces hommes, heureusement assez rares qui ne se contentent pas de dénier la fraternité des peuples, mais qui nient les frontières que les autres élèvent de leur côté et sont d'avis qu'il n'y en ait plus du côté de la France.

Malgré tout, la vue de ce monument sera un encouragement salutaire.

La ville de Nantes vous sera reconnaissante, Monsieur le président de la République, d'avoir accepté d'ajouter à notre fête patriotique l'éclat de votre présence.

Monsieur le Président du Comité,

Messieurs les Membres du Comité,

Nous ne saurions trop vous remercier d'avoir, par votre initiative et vos labeurs continus, avec Monsieur le ministre des Beaux Arts, auquel nous adressons ausi nos remerciements, doté la ville de cette œuvre d'art, souvenir ineffaçable des souffrances et de l'abnégation de nos enfants.

Nous ne saurions trop complimenter tous ceux qui ont pu participer à son exécution et notre population nantaise sera fière d'être la gardienne d'un pareil édifice.

Élevé à la mémoire de nos compatriotes morts pour la France partout où le drapeau national a flotté dans les victoires comme dans les revers, il consacra cette parole toujours applicable quand il s'agit de l'armée française, même dans nos plus grands désastres : tout est perdu fors l'honneur.

M. le ministre de la marine qui, en 1871, était chef d'état-major de la division Gougeard, prend à son tour la parole.

Messieurs,

Je viens, à mon tour, au nom du gouvernement de la République, rendre un douloureux et légitime hommage à la mémoire de ceux qui sont mérités pour la patrie.

C'est un devoir bien cher à nos cœurs que de nous associer à la noble et généreuse pensée qui vous a inspirés; ce monument, œuvre de la piété de tous envers des concitoyens tombés au champ d'honneur, restera parmi nous comme le souvenir toujours présent de la plaie sanglante que nous portons au flanc et que rien ne saurait guérir.

Vous avez compris, Messieurs, et vous êtes accourus en foule pour honorer la mémoire de nos frères. Ceux d'entre vous qui ont été mêlés au terrible passé garderont à jamais le souvenir de leurs luttes, de leurs désespoirs, de leurs angoisses. Ils l'ont enseigné à leurs fils; si bien que tous en ce jour nous sommes confondus dans une même pensée : L'amour de la Patrie, la volonté de tout sacrifier à sa gloire.

Mais ce passé même, semé de maux inouïs, de catastrophes effroyables, ne nous a-t-il pas offert des traits d'héroïsme et de dévouement dignes des plus beaux jours de notre histoire militaire? N'avons-nous pas le droit de nous enorgueillir de ces soldats improvisés qui sont venus simplement, sans bruit, sans fanfaronnade, disputer à l'envahisseur le sol sacré de la Patrie.

Est-il besoin de citer les combattants de Coulmiers et de Loigny, les mobiles du Bourget, les mobilisés des plateaux d'Auvours, les francs-tireurs

de Châteaudun? Et les chefs de ces bataillons héroïques, morts l'épée à la main : Bel, Lambilly, Legall, les deux Boullé, Tregonain, Rodellec, Aubin, l'abbé de Goavec, frappés sur le champ de bataille, leurs noms ne doivent-ils pas passer à la postérité?

Messieurs, je manquerais à la justice, à l'affection que je leur ai vouée, si j'omettais aujourd'hui d'évoquer un souvenir qui m'est commun avec plusieurs des vieux soldats qui m'entendent et qui leur fait grand honneur.

En 1870, lorsque la France envahie fit appel à tous ses enfants, nous sommes descendus de nos vaisseaux, pour venir combattre à côté de nos frères malheureux.

C'est alors que nous nous sommes rencontrés à l'armée de Bretagne sous les ordres d'un chef intrépide (j'ai nommé notre général, l'héroïque Gougeard). Fantatisés par son exemple, groupés par son énergique volonté, c'est vous, débris de nos régiments décimés, mobiles, mobilisés, volontaires de l'Ouest, francs-tireurs, c'est vous, dis-je, qui avez eu l'honneur de chasser l'ennemi du sommet du plateau d'Auvours.

Abordé de front par les volontaires de l'Ouest, et les mobiles, attaqué sur son flanc par le colonel d'Agnet à la tête des mobilisés de la Loire-Inférieure, l'ennemi s'est ébranlé. Encore un effort et le plateau est à nous. « Allons, messieurs, s'écrie Gougeard, en avant pour Dieu et la patrie, le salut de l'armée l'exige. »

Ces paroles vobantes enlèvent les colonnes d'assaut. L'ennemi abordé à la baïonnette abandonne ses positions. Ivre l'Évêque est sauvé du bombardement.

Le général Chanzy, apprenant ce brillant succès, en écrivait le soir même à Gougeard :

« Vous avez rendu un grand service à l'armée en chassant l'ennemi du plateau d'Auvours. Je vous remercie pour aujourd'hui et compte sur vous pour demain. »

Messieurs, votre belle conduite était appréciée par un juge dont la grande et noble mémoire doit être évoquée en ce jour comme un symbole de haute capacité et de hautes vertus militaires.

On peut alors examiner le monument dû à la collaboration de MM. Georges Barreau, Allouard, Le Bourg et Barrialis.

Nous l'avons déjà décrit. Sur le socle sont quatre statues en bronze représentant un soldat de la ligne, un mobile, un marin et un dragon.

Au dessus est l'œuvre de M. Barreau : *Pour la défense du Drapeau.*

LES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES

Une fois l'inauguration du monument terminée, M. le Président veut monter sur le cours Saint-Pierre où les Sociétés sont placées dans l'ordre que nous avons publié hier, mais la pluie vient empêcher cette partie de la fête qui eût certainement été aussi imposante que la précédente.

Il se contente de faire appeler les anciens ouvriers et ouvrières qui reçoivent des médailles d'honneur.

Ce sont :

1^o Manufacture des tabacs : Mmes Beillevert, Boucicaud, Bourmout, Chédorge, Chupin, Cossou, Crapar, Lalois, Miclard, Tabouriech.

2^o Maisons diverses : MM. Louis Jague-neau, Populaire. Joseph Poidras, usine à gaz. Pierre-Joseph Potet, maison Lotz. Jules Chupin, maison Peignard. Louis Moreau, maison Deeran. Louis Marsolier, maison Boutin.

M. Louis Lebaill, Usine à Gaz. Mlle de Villeblanche, maison Lemoine. M. François Leclere, maison Martin. Mme Lesage, maison Richard. MM. Allereau, maison Olive. Georges Liébard, maison Flornoy. Ernest Liébard, maison Flornoy. Chédevergne, maison Laubis. Louis David, maison Flornoy.

M. Jean Perrot, Mlle Adèle Quines, MM. Stéphane Bouchereau, Jacques Perdriau, maison Suser; MM. Jean-Marie Dupé, maison Huguenin; Joseph David, Pierre Thabard.

maison Vincent; André-Théophile Guilbaud, maison Rouiller; Pierre Esseul, maison Cossé; Mmes Dupoué, Mauriceau, maison Evelin; MM. Jean Bellanger, maison Chupin; Pierre-Mathurin Boya, maison Desbois.

M. Pierre Gallon, maison Galibert. Mme veuve Bergeale, maison Barthélémy. Biron, maison Perrodeau. Mlle Cormerais, maison Lemoine. Cottier, maison Leglas. Davoine, maison Meynieu. Deneuf, maison Rivet. Mlle Gourdon, maison Lemoine. Jannay, Chantiers de la Loire. Leberre, maison Halaust. Leborgne, maison Lotz.

Mlle Lefureau, maison Lemoine. M. Legal, maison Bonnet. Mmes veuves V. Maillard et M. Mailard, maison Lemoine. MM. Massot, Usine à Gaz. Mirande, maison Baudet. Potier, maison Hercouet. Vié, Manufacture des Tabacs.

Médailles d'honneur agricoles: M. Mathurin Peigné, jardinier à Doulon (maison Norin).

4^e Compagnie d'Orléans: Mme Marie Baillie; MM. Paul-Émile Souriaux, Auguste Dumas, Jean Rousseau, Jules Cluis, Armand Foucher, Henri Rolland, Pierre Lequentrec, Pierre Bretescher, Jules Evanno; Mme Angèle Clemencau; MM. Lucien Grivarel, Lucien Duclos.

3^e Chantiers de la Loire: MM. Leblois, Milhorne, Chomier, Griveaux.

M. le Président et son cortège passent ensuite rapidement sur le cours. Ils sont accueillis par les cris de: Vive la République! répétés et prolongés.

M. Félix Faure peut voir le véritable esprit de la population nantaise dans cette manifestation ouvrière.

LE LANCEMENT DE L' « ESPACE »

Il est dit que toute fête officielle doit comporter un lancement de ballon.

Les réjouissances d'aujourd'hui ne pouvaient manquer d'offrir aux nombreux curieux, amateurs de ce genre de spectacle, l'ascension d'un aérostat.

Le ballon d'aujourd'hui a nom l'*Espace*; il est monté par M. Nicolleau, qui n'est pas un inconnu pour les Nantais. Chacun connaît les excellentes qualités d'aéronaute de M. Nicolleau, et ce serait certainement nous répéter que de faire ici son éloge.

Malgré la pluie qui ne cesse de tomber, toute l'après-midi, une foule nombreuse a stationné sur le cours Saint-André, où le lancement doit être opéré. Les dispositions prises sont les mêmes qu'à l'ordinaire: une barrière entoure le ballon, un peloton de militaires aide les aérostatiers.

L'heure annoncée est quatre heures et demie. Quelques instants avant de donner le signal, M. Nicolleau surveille minutieusement les derniers préparatifs.

L'aérostat, bien gonflé, se balance légèrement. On accroche la nacelle.

Quelques minutes avant l'heure fixée, tout est prêt, on n'attend plus pour lancer « l'*Espace* » que l'arrivée du Président sur la place Louis XVI.

À quatre heures trente minutes exactement, M. Félix Faure, qui a traversé le cours Saint-Pierre, monte dans sa voiture; c'est à ce moment que M. Nicolleau crie le « Lâchez tout! » traditionnel.

L'aérostat s'élève dans les airs, verticalement; le vent le pousse ensuite vers l'ouest. On le voit passer au-dessus de l'Érdre, de la route de Rennes...

L'ascension s'est effectuée dans d'excellentes conditions et sans le moindre incident.

Le cortège part cette fois de la place Louis XVI, reprend la rue Félix, contourne la place de la Duchesse-Anne et s'engage sur les quais de la Loire.

Le vieux château des ducs de Bretagne est très bien décoré par les soins de l'artillerie. Sur les deux tours qui avancent sur le quai, on voit de grandes panoplies d'armes surmontées de trophées de drapeaux. Sur la façade de l'esplanade, on voit cinq panoplies et une dizaine de trophées de drapeaux. La décoration est très belle.

Sur le quai du Port-Maillard, il y a un moment d'arrêt. Les membres de la *Colombe nantaise* viennent offrir à M. le président une magnifique gerbe de fleurs sortant du magasin de Mme Béchade, Haute-Grande-Rue.

À la place du Bouffay est un arc de triomphe représentant la Loire et les attributs du commerce. La place du Bouffay est ornée d'une ceinture tricolore enserrant le marché.

Les fenêtres sont bien pavoisées. On s'engage sur le pont de la Poissonnerie. La rue Bon-Secours est décorée au moyen de gaillardets traversant la rue.

La place de l'Hotel-Dieu est ornée de mâts garnis de drapeaux. La façade du bâtiment a de nombreux trophées de drapeaux. Un vélum est établi devant l'entrée. La décoration est très jolie.

Après avoir visité les salles, M. le président de la République se rend à l'École de médecine, où il est reçu par M. Malherbe, directeur de l'École de plein exercice.

Nous croyons savoir que certains des organisateurs de la fête présidentielle ne se sont point trouvés à la hauteur de leur tâche; de nombreuses protestations nous sont déjà parvenues. Des sociétés entières, notamment, croyons-nous, celle des *Alsaciens-Lorrains*, et celle de l'*Infanterie de marine*, se sont vues refuser l'entrée de la place de la Duchesse-Anne pour l'inauguration du monument aux combattants de 1870.

Tous ces malentendus ont produit le plus mauvais effet. Il était facile d'éviter tout cela en répartissant nettement la besogne de chacun au lieu d'abandonner la direction sans contrôle à des commissaires de police.

Il est évident que ce n'est pas au maire, chargé de la réception de ses hôtes, qu'on peut faire remonter la responsabilité, mais bien à son premier adjoint qui ne semble pas précisément avoir été à la hauteur de sa tâche d'organisateur.

Nous recevons d'ailleurs, à la dernière heure, la protestation suivante:

La Société des anciens militaires de l'infanterie de marine de Nantes, la Société des anciens militaires (terre et mer) de Savenay, la Société des Alsaciens-Lorrains de la Loire-Inférieure, réunis au nombre de plus de cent membres pour assister à l'inauguration du monument élevé aux Enfants du département morts pour la patrie, inscrits et convoqués régulièrement, se sont vu refuser l'entrée du cours Saint-Pierre.

Ces trois sociétés ont été dans la pénible obligation de se retirer, drapeau en tête.

Elles protestent avec la dernière énergie contre l'exclusion dont elles ont été l'objet et regretant de n'avoir pu être présentées officiellement à M. le Président de la République, lui offrent l'expression de leurs sentiments patriotiques et républicains.

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité.

On sait que le Président s'impose toujours dans ses déplacements la visite des établissements hospitaliers. C'est une touchante pensée que d'associer ainsi les déshérités et les malades aux fêtes auxquelles donne lieu la présence du chef de l'Etat dans une ville. M. Félix Faure n'a pas manqué cette fois encore à ce pieux devoir. Il a donc visité l'Hôtel-Dieu en détail, sous la conduite de son directeur.

Dès son arrivée, un superbe bouquet lui a été remis. Dans la galerie qui court tout autour du jardin se tenaient le personnel hospitalier et les étudiants en médecine et en pharmacie. Il est inutile de dire avec quel enthousiasme M. Félix Faure a été acclamé par tous ces jeunes gens. Il a visité tout d'abord une salle d'hommes au rez-de-chaussée, puis une salle de l'hôpital militaire, enfin la salle saint Louis. Partout, il s'est approché du lit de quelques malades, leur a paternellement prodigué des encouragements, et n'a pas manqué de remercier les sœurs du dévouement dont elles font preuve.

Il a parcouru aussi la pharmacie, la cuisine, où il s'est fait montrer les plats préparés pour le repas du soir. Le directeur lui a alors présenté la doyenne des employées de l'hospice, où elle sert depuis 34 ans. M. Félix Faure s'est étonné qu'elle n'ait pas la médaille des vieux serviteurs et a recommandé au directeur de signaler au préfet le cas de cette brave femme.

C'est ensuite une salle d'opérations qu'a vue M. Félix Faure, puis il est entré dans la salle des petites filles. Celles d'entre les petites malades qui ne sont pas alitées étaient groupées au milieu, entourant une sorte d'estrade sur laquelle était juchée l'une d'elles, qui, d'une voix tremblante et avec un peu d'émotion bien compréhensible, a débité un compliment des mieux tournés : « Permettez-nous, a-t-elle dit en terminant, de crier dans la joie de nos cœurs : Vive M. le Président de la République ! »

Et toutes les petites malades, de répéter en chœur : « Vive M. le Président de la République ! »

M. Félix Faure a embrassé comme il convenait la jeune oratrice, puis, il a fait le tour de la salle et s'est arrêté au lit de quelques-unes des enfants. On les avait toutes parées de nœuds de ruban rose, coquettement lacés dans les cheveux. Aussi, dès que M. Félix Faure s'en aperçut il appela la sœur chargée de la direction de la salle, la sœur Félicité.

— « Venez ici que je vous gronde, ma sœur. »

Et comme la sœur s'approchait un peu décontenancée, le Président a continué :

— « Mais oui, il faut que je vous gronde ; vous les rendez coquettes. »

— « Mais, Monsieur le Président, c'est en votre honneur. »

— Oh ! alors... Et puis, cela leur fait plaisir d'avoir ainsi de beaux rubans !

— Monsieur le Président, répliqua la sœur, ce n'est pas une bien grosse dépense..., ces rubans coûtent deux sous le mètre !

M. Félix Faure a souri et a continué sa visite ; c'est en vain qu'il a demandé à une mignonne blondinette de quatre ans si elle savait « ce que c'est qu'un Président de la République ? » Elle le sait maintenant, et se souviendra sans doute longtemps du paternel baiser que lui a mis sur le front M. Félix Faure.

Celui-ci a encore parcouru la salle Sainte-Marie où sont hospitalisées des femmes. Il s'est dirigé sur l'Ecole de médecine, puis accédé par un couloir très étroit où il a vu de nombreuses plantes vertes artistiquement et décorativement disposées sur des draperies tricolores.

La salle des Pas-Perdus se tenaient les professeurs et les étudiants de l'Ecole, ayant à leur tête M. Malherbe. Celui-ci a souhaité la bienvenue au Président. « C'est la première fois, a-t-il dit, que le chef de l'Etat nous fait le grand honneur de visiter notre Ecole qui, « malgré bien des difficultés », a pu se maintenir au premier rang des Ecoles de médecine française. »

Il a terminé en exprimant les vœux du corps médical nantais pour la prospérité personnelle de M. Félix Faure et son maintien au poste élevé qu'il occupe si dignement et où il représente la Patrie et la République.

M. Félix Faure a répondu en ces termes : « Je savais l'importance de l'Ecole de médecine de Nantes et je ne pouvais pas, étant si près de vous, me dispenser de venir parmi vous et de me mettre en contact avec cette vaillante jeunesse que vous dirigez dans cette grande carrière qu'est la médecine. »

Je ne saurais mieux faire pour vous remercier que d'appeler l'un de vous, sur son champ de bataille même et de lui remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. »

Il appelle alors M. le professeur Heurtaux, lui remet la croix et lui donne l'accolade.

Pendant cette courte cérémonie, les étudiants poussent des cris frénétiques de « vive Faure, vive le Président, vive Heurtaux. »

« Vous voyez, Monsieur Heurtaux, poursuit le Président, comment vos confrères et vos élèves accueillent cette distinction que vous confère le gouvernement de la République, mais je puis vous dire, moi, qu'à Paris, et à l'Académie de médecine, on n'y applaudira pas moins. »

Les applaudissements redoublent ; alors M. Félix Faure réclamant le silence, s'adresse aux étudiants : « Vos amis de Paris, quand je les rencontre et qu'ils veulent me témoigner leurs sympathies, emploient une formule spéciale... Ils battent des bans. »

Avant même que M. Félix Faure ait achevé sa pensée, les étudiants ont compris ce qu'il désirait : « Un ban ! Un ban ! » Et le « ban » retentit. Une, deux, trois ! Les vitres ont failli craquer.

M. Félix Faure a pris ensuite la plume que lui tendait M. Malherbe et a apposé sa signature sur le livre d'or de la Faculté. La visite était terminée.

Avant de quitter l'Hôtel-Dieu, M. Félix Faure a félicité une fois encore les sœurs et le directeur, puis il est remonté dans son landau pendant que la foule l'acclamait, que la musique du 6^e de ligne jouait la *Marseillaise* et que les étudiants battaient un dernier ban !

DE L'HOTEL-DIEU A LA PRÉFECTURE

Au sortir de l'Hôtel-Dieu, le cortège reprend la ligne des ponts jusqu'à la rue de la Poissonnerie et tourne par le quai Flesselles.

Sur le quai Brancas, on remarque la décoration des magasins de MM. Le Cadre et Larrieu en liège et fleurs.

On suit les quais et on contourne la Bourse pour revenir par la rue de la Fosse.

Cette partie est décorée par M. Picot, au nom de la Société des Horticulteurs. Tout le bord de la promenade est transformé en un jardin où on ne voit que plantes rares et fleurs également rares en cette saison. Les palmiers se mêlent avec les œillets Malmaison, les roses, etc.

L'arc de triomphe est lui-même superbe. De la terre sortent deux énormes palmiers ; les fleurs et la verdure grimpent le long des montants et entourent gracieusement le frontispice sur lequel on lit : *A Félix Faure.*

Dès que les premières voitures ont dépassé l'arc de triomphe, une pluie de fleurs tombe sur la suite du Président.

Mais, auparavant, deux enfants ont offert à M. Félix Faure une superbe palme de fleurs.

Le cortège suit la rue de la Fosse, très joli avec son plafond tricolore, passe sur la place Royale et monte la rue Crébillon.

Cette rue est très bien décorée avec ses mâts reliés par des guirlandes de verdure et de fleurs. Le caducée du bas de la rue avec ses cornes d'abondance est d'un bel effet. De même l'ancre de marine du haut de la rue.

La place Graslin a son cachet. Son velum de verdure et de lanternes coupé par l'ouverture des rues à l'entrée desquelles sont des motifs électriques, produit un joli coup d'œil.

La façade du théâtre Graslin est elle-même très bien décorée. Eclairée, l'effet sera certainement bien supérieur.

On passe rue Franklin, où la décoration est insignifiante, pour arriver à la place Delorme et à la rue du Calvaire.

A hauteur de cette rue, un portique monumental, puis deux haies de mâts reliés par des guirlandes. Les drapeaux jouent un grand rôle dans cette décoration.

A la hauteur des rues Boileau et Lafayette, s'élève un portique avec dôme oriental. Le bas de la rue est comme le haut garni de deux haies de mâts et de verdure.

Sur la place du Bon-Pasteur, une espèce d'arc placé en côté est renfermé comme dans un jardin.

Enfin, au milieu de la rue de Feltre, pour terminer l'ensemble de la décoration, un portique semblable à celui de la place Delorme.

On suit le quai d'Orléans, bien décoré; puis on prend le pont et la rue de l'Hôtel-de-Ville.

La façade de la mairie est bien décorée. Une immense écharpe tricolore à glands d'or est jetée en sautoir sur le portique d'entrée. Partout des trophées de drapeaux, aux grilles, à la façade.

Puis voici l'arc de triomphe des pompiers avec son fond rouge sur lequel se détachent les casques, les lances et tous les attributs des sapeurs-pompiers.

On passe la rue de Strasbourg et la rue Maurice-Duval pour rentrer à la préfecture.

DE LA PRÉFECTURE AU BANQUET

A sept heures, M. le président de la République sort de nouveau pour se rendre au théâtre de la Renaissance où est servi le banquet offert par la municipalité.

Le cortège descend la rue Maurice-Duval, traverse le pont Morand et entre route de Rennes dans le 1er canton.

L'arc de triomphe composé d'un portique artistement décoré avec cette inscription: *A Félix Faure*, est d'un bel effet.

De chaque côté, les membres de l'*Etoile*, en costume, forment la haie; les trompettes sonnent aux champs pendant que le cortège passe.

On monte la rue Jeanne-d'Arc assez bien décorée et on traverse la place Saint-Similien. Les cloisonnements disparaissent derrière une tenture tricolore et un amas de verdure. La rue des Arts est assez bien pa-

Le cortège entre dans la rue du Marchix, la rue populaire par excellence. La décoration est très belle, les guirlandes de verdure et de fleurs s'entrecroisant, forment le plus gracieux effet.

L'arc-de-triomphe avec ses deux potiches et son inscription: *Vive Félix Faure!* est très bien orné.

Dans le bas de la rue un nouveau motif complète la décoration de la rue.

Près de l'arc-de-triomphe, à hauteur de la rue de l'Industrie, la *Gauloise*, en grand costume, rend les honneurs au cortège présidentiel.

Place Bretagne, un kiosque est construit et dessus se trouve la Société de musique la *Concorde*. La place est garnie de mâts vénitiens avec oriflammes et drapeaux tricolores qui donnent à ce quartier un air de fête.

Rue Mercœur décoration maigre. Rue Faustin-Hélie, les mâts et les drapeaux sont plus nombreux.

Enfin, le cortège arrive place Brancas. Cette place est transformée. La partie au-dessous de la rue du Capitaine-Corhumel est transformée en Quinconce. La partie la plus rapprochée du théâtre est devenue un jardin français avec pièce d'eau, arbustes et fleurs.

La musique municipale placée à l'entrée de la rue Brancas fait entendre la *Marseillaise*, pendant que le président se rend au foyer du public transformé comme nous l'avons dit en salon d'attente.

LE BANQUET MUNICIPAL

Dans la salle de la Renaissance, transformée, ainsi que nous l'avions dit, en une immense salle de festin bien décorée et surtout bien éclairée, sept cent cinquante convives ont pris place au banquet offert par la Municipalité à M. le président de la République.

Bornons-nous à citer les noms des autorités placées à la table d'honneur.

Au centre, bien entendu, était M. Félix Faure, entouré des ministres de l'agriculture, de l'intérieur et de la marine. Puis avaient pris place à gauche, au fond, MM. Quinette de Richemond, conseiller d'Etat; Sibille, député; le vice-amiral Ménard, préfet maritime de Lorient; Guibourd de Luzinai, sénateur; de la Ferronnays, député; général Tournier, chef de la maison militaire de la Présidence; Giraud, procureur général; Lemoine, adjoint; Koviborowith, inspecteur général des ponts et chaussées; Corentin Guyho, procureur de la République; Sevestre, maire de Chantenay; Joyer, directeur des douanes; lieutenant-colonel Parfaite, président du Comité de l'érection aux morts pour la patrie; Duval, président de la Chambre de commerce de Saint-Nazaire; Laroque, inspecteur d'Académie; Fouan, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Barrau, statuaire; Dagault, vice-président du Bureau de bienfaisance; le colonel Roidot, du 6^e de ligne; etc.

Sur le rang intérieur, nous voyons MM. Sarradin, adjoint, Ch. Le Cour, sénateur; Maulion, premier président de la Cour de Rennes; de Jugué, député; Jarry, recteur de l'Académie; de Pontbriand, député; Le Gall, directeur du cabinet de M. le président de la République; Buffet, président du Tribunal de commerce; Fournier, vice-président du conseil de préfecture; Lefort, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Poulain, adjoint; Blaise, maire de Châteaubriant; Serpette, capitaine de frégate.

A ce propos, disons qu'on a trouvé assez drôle que les officiers de la maison militaire ne soient pas restés près de M. Félix Faure. Il y a même eu des réclamations, mais on s'est heurté au protocole qui est au-dessus des règles de la politesse.

Enfin, après M. Serpette, nous voyons M. le directeur de l'enregistrement, puis M. le chef de cabinet du ministre de l'intérieur,

puis M. Liébaud, ingénieur des chemins de fer, MM. Boquien, président de la commission des hospices, l'abbé Follioley, proviseur du lycée, Gautté, conseiller général.

Du côté droit, au fond : M. le maire de Nantes ; M. Barthou, ministre de l'intérieur ; M. Amaury Simon ; M. le préfet ; M. Rouard, évêque de Nantes ; le général de Ferron ; Berger, député ; Van Iseghem, président du Tribunal ; Boncourt, secrétaire général de la préfecture ; Merlant, adjoint ; Goullin, doyen des consuls ; Lechat, maire de Saint-Nazaire ; Mollard, chef du Protocole ; Serviler, ingénieur ; Malherbe, directeur de l'École de médecine ; Planté, inspecteur principal des Chemins de fer de l'Etat ; Dubochet, vice-président de la Chambre de commerce ; le commandant de l'Élan, etc., etc.

Au centre : MM. Cinqualbre, adjoint ; Roch, député ; général Lanes ; Gasnier, député de Saint-Nazaire ; général Turet, commandant la brigade de cavalerie ; Bohy, intendant militaire ; de Lasteyrie, député ; Roujon, inspecteur des Beaux-Arts ; Delfès, trésorier-payeur général ; de Landemont, maire d'Ancenis ; Bachelot-Villeneuve, vice-président du Tribunal civil, etc.

A huit heures, car le Protocole n'est pas toujours absolument exact, les huissiers de l'Élysée annoncent M. le président de la République. Tous les assistants se lèvent et la plus grande partie crie : Vive la République !

Les garçons de M. Turcaud commencent aussitôt leur service, qui est bien fait, étant données les circonstances.

Voici, d'ailleurs, le menu servi :

Potages : velouté à la Périgord, consommé national.

Hors-d'œuvre : Caisses à l'armoricaine.

Relève : Saumon de Loire à la russe.

Entrées : Jambons d'York au porto, filets de bœuf à la westphalienne, canetons Renaissance.

Punch à la française.

Rôt : Dindes truffées.

Pièces froides : Parfaits Gerst, bissons d'écrivains.

Légumes : Haricots verts à l'anglaise, cèpes à la bretonne.

Entremets : Plombières à la tsarine, diables roses.

Dessert.

Vins : Madère, tisane de champagne, médoc en carafes, vallet, Haut-Sauterne, Saint-Émilion 1873, Château-Léoville 1881, Romanée 1889, Montebello, Grand Crémant cuvée extra. — Café, liqueurs.

Rassurons nos lecteurs ; les convives, tout en faisant honneur à l'excellent menu de M. Turcaud, n'ont pas pu toucher à tous les plats, le temps manquait.

Ce n'est pas la faute de M. Turcaud, mais bien la précipitation d'un voyage qui eût pu être prolongé. Il est vrai que M. Faure ne s'attendait pas à l'accueil chaleureux qui lui a été fait.

Au champagne, M. le Maire a pris la parole et s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Président de la République,

Je suis l'interprète fidèle des sentiments de la population nantaise en vous exprimant combien elle est sensible à l'honneur que vous lui faites de venir visiter notre ville, accompagné des Ministres qui vous entourent,

Nos concitoyens à part quelques dévoués aux anciens régimes, dont l'attachement à l'indépendance, même sans espoir, est une vertu que l'on doit respecter, nos concitoyens, au contraire, sont très attachés à la République, et n'y voient pas seulement une forme de gouvernement dont le usage est préférable à tout autre, mais ils reconnaissent que c'est le seul gouvernement sous lequel les réformes démocratiques peuvent être opérées sans secousses, à leur heure, lorsqu'elles sont véritablement mûres.

Les Nantais sont prêts à accueillir toutes les réformes tendant à l'amélioration du sort de la classe ouvrière,

Certes, ils ne se laisseraient pas séduire par les réformes simplement illusoirs, dont l'énumération bruyante fait tout le mérite des innovateurs qui n'y cherchent qu'une popularité malsaine et ne craignent pas de tromper la classe ouvrière sur ses propres intérêts.

Ils n'admettraient pas non plus ces autres réformes dont l'application, en même temps qu'injuste, aurait le si grave inconvénient de pe mettre à l'autorité de s'immiscer dans la vie intime du contribuable, pour contrôler sa déclaration par une véritable violation de domicile que sanctionnerait la loi.

Mais le gouvernement de la République peut être assuré du concours et de l'adhésion des citoyens nantais à toutes modifications pratiques, applicables et justes de nos lois, qui viendraient soulager la situation de la classe des travailleurs, dussent-elles froisser même des intérêts existants.

Si la population nantaise est aussi prête à certains sacrifices, c'est que d'un autre côté elle aime le travail et espère trouver dans le concours des pouvoirs publics les éléments du commerce qui dans une ville maritime, comme Nantes, sont les sources de la prospérité de toutes les classes.

Déjà le canal maritime, que vous avez si bien voulu accepter de visiter demain, Monsieur le Président, a rendu à Nantes une partie de l'importance de son port.

Reste maintenant la création d'une voie navigable pour la batellerie de Nantes à Orléans, mettant notre ville en rapport direct avec les canaux dont les ramifications s'étendent jusqu'en Autriche.

Ce sera là une œuvre utile pour le commerce nantais qui y recueillera des bénéfices de sortie, et en même temps une œuvre nationale et patriotique, car le cas échéant ce serait permettre à la France de se passer des charbons anglais, si certaines complications venaient à se rencontrer.

Votre visite à Nantes, Monsieur le Président, nous est un gage de votre sollicitude pour notre ville républicaine et nous vous soumettons humblement le vœu que les pouvoirs publics étudient la construction de cette voie navigable de la Haute-Loire.

En tous cas, Monsieur le Président, la sympathie des Nantais pour votre personne ne peut faire un doute dans votre esprit, et c'est, au nom de tous mes concitoyens, sûr de traduire leurs pensées et les sentiments de leur cœur, que je lève mon verre en portan un toast à votre santé.

M. le président a répondu en ces termes :

Je vous remercie, Monsieur le maire, des sentiments que vous avez traduits à l'intention personnelle du président de la République et qui me touchent profondément.

Mais je suis plus heureux encore de vous entendre affirmer la foi républicaine de vos concitoyens. Bien que je n'ai jamais douté de la sincérité de leurs convictions, j'éprouve une vive satisfaction d'en recueillir la nouvelle assurance d'un interprète aussi autorisé que vous.

La confiance généreuse avec laquelle vous attendez de la République l'application des réformes intéressant la démocratie est justifiée. La République poursuit avec passion l'amélioration de la condition des humbles, mais elle ne veut pas des réformes sérieuses et pratiques, seules durables ne froissent aucun des principes de justice et de liberté dont elle est la plus haute expression et qui font sa force.

Nous inspirant de cette double préoccupation, nous devons considérer comme autant de progrès tous les moyens nouveaux de travail qui concourent au développement de la prospérité nationale et qui, avec l'activité du commerce et de l'industrie, augmentent le bien-être de tout.

La création du canal que je vais parcourir demain constitue un de ces réels progrès. Tout le monde, en effet, proclame aujourd'hui les avantages que les voies navigables intérieures procurent à l'industrie, par les transports à bon marché des matières premières, car la navigabilité des rivières et des canaux permet de constituer certains éléments de trafic qui font des voies d'eau l'auxiliaire indispensable des chemins de fer et de la navigation maritime.

Nantes a déjà senti, dites-vous, et je m'en réjouis, les heureux effets de l'ouverture du canal qui relie votre ville à la mer. Personne plus que nous ne désire voir bientôt se réaliser le vœu que vous formez en faveur de l'exécution des travaux qui faciliteront la navigation fluviale en amont de

voire port. Dès à présent cette question si intéressante est à l'étude, elle fait l'objet de toute la sollicitude du gouvernement.

Plus les communications intérieures seront faciles et nombreuses, plus les relations se développeront, plus en même temps se confondront les intérêts locaux et les intérêts généraux du pays; formant ainsi un ensemble absolument compact où se propageront avec une chaleur et une force croissantes les émotions et les aspirations élevées pour tout ce qui touche à la richesse et à la grandeur de la patrie.

C'est dans ces sentiments, qu'interprète de la nation, je lève mon verre en l'honneur de la démocratie nantaise et des laborieuses et patriotiques populations de la Loire-Inférieure.

C'était la fin du banquet, et tout le monde s'est levé.

UN BANQUET PATRIOTIQUE

En même temps que le banquet officiel de la Renaissance, un autre banquet, donné par l'Union fraternelle des Anciens Combattants de 1870-71 avait lieu à Barbin, dans la salle Fauconnier-Méhaignery.

A six heures, les convives, d'une exactitude de vieux militaires, sont à leur place.

A la table d'honneur, citons MM. Mirande, président de l'Union; Michaud, vice-président; Lhomme, ancien capitaine des Francs-Tireurs de Colmar; Janneau, porte-drapeau de l'Union, et les porte-fanions des Francs-Tireurs de la Loire-Inférieure, de Château-dun et de Colmar.

Des sociétés patriotiques d'Angers, de la Roche-sur-Yon et de Cholet avaient envoyé des délégués.

Les convives étaient au nombre de 220 environ.

MM. Roch, Sibille et de Pontbriant, députés qui devaient assister au banquet de la Renaissance et qui par conséquent n'avaient pu accepter l'invitation de l'Union, sont cependant venus, au début du banquet, remercier les organisateurs et s'excuser de ne pouvoir rester parmi eux. Ils ont prononcé une allocution patriotique et bu à la santé des anciens combattants de 1870-71 et à la prospérité de la Société.

L'assistance a chaleureusement applaudi et a entonné la *Marseillaise*.

Au nombre des convives se trouvait également un vieux brave, nommé Lepage qui, dans l'après-midi reçut la médaille militaire, des mains de M. Félix Faure. Lepage est un soldat de Sedan, un ancien du 64^e de ligne. Il fut blessé au visage par un éclat d'obus et fut affreusement mutilé. Il faut voir la joie de ce combattant de l'année terrible.

L'heure du champagne arrive bientôt. M. Mirande, président, prend la parole, il boit à M. Félix Faure, à l'armée et à la France.

Les assistants lèvent leurs verres et à toutes les tables, des toasts sont portés de tous côtés.

A 8 heures, nous quittons le banquet pour nous rendre à la représentation de Gala du théâtre Graslin.

DE LA RENAISSANCE A GRASLIN

La foule, toujours patiente, attend longtemps sur la place Brancas, que le cortège parte de la Renaissance, la nuit est noire, mais on s'en aperçoit peu, car la place est éblouissante de lumière. L'électricité, combinée avec le gaz et les lanternes vénitienues ne contribue pas peu à la clarté.

Les eaux de la fontaine sont tour à tour bleues, vertes, rouges, violettes, etc.

Comme si cela ne suffisait pas, des feux de bengale sont allumés de distance en distance. C'est un véritable embrasement.

Une longue acclamation accueille le Président de la République quand il paraît et monte dans son landau. Encore qu'incomplètes, les illuminations ont fort bon air et M. Félix Faure paraît charmé. La foule ne lui ménage pas les ovations. Au moment où le cortège se trouve rue Crébillon, après avoir suivi la rue Faustin-Hélie, la place et la rue Lafayette et la rue Boileau, un coup de canon retentit. C'est l'annonce du commencement du feu d'artifice; mais les curieux ont un spectacle bien plus attrayant sous les yeux, et pas un ne quitte sa place.

La place Lafayette est convenablement décorée. Le Palais de Justice et la gendarmerie sont bien illuminés.

La rue Lafayette, bien décorée, est éclairée par des lanternes et des verres blancs.

Le dôme de l'arc de triomphe de la rue du Calvaire est devenu éclatant grâce à l'électricité. La rue Boileau est éclairée par deux lignes de lampes électriques et de ballons orange.

La rue Crébillon prend à la lumière un aspect tout nouveau, mais qui n'en est pas moins heureux. La place Graslin, éblouissante, présente un aspect féerique, avec cette chaîne de lumière tamisée, alternant avec les grands motifs électriques.

La musique municipale, placée à gauche du péristyle, rend encore les honneurs à l'illustre visiteur.

Les applaudissements de la foule et les cris de: Vive Félix Faure ne cessent que lorsque le Président a gravi les marches et a disparu sous le péristyle.

LES SERVICES DE LA PRESSE

Avant de commencer notre compte rendu de la soirée de gala du théâtre Graslin, commençons par constater le manque absolu d'organisation en ce qui concerne le service fait à la presse.

En ces jours de surmenage, il serait des moindres convenances de faciliter la besogne des membres de la presse qui doivent tout voir, non pas pour leur plaisir personnel, mais pour en rendre compte.

Des personnes autorisées nous avaient d'abord assuré que la presse devait utiliser, pour pénétrer à Graslin, les « coupe-files » délivrés par la Mairie.

Malheureusement, il faut faire remarquer que ces coupe-files n'étaient pas du tout particuliers à la presse et qu'il en avait été distribué quatre ou cinq cents aux différents employés de différentes administrations.

Par suite d'un véritable hasard, il nous a été donné de rencontrer, dans l'après-midi, un chef de bureau de l'Hôtel de Ville auquel nous avons parlé incidemment du Gala du soir; c'est ainsi que nous avons appris que des cartes spéciales étaient indispensables pour entrer à Graslin. Force nous fut, alors, d'aller à la Mairie, de perdre une heure, sans quoi il nous eût été impossible de donner à nos lecteurs le compte rendu de la représentation de Graslin.

Au théâtre, nouvel incident. Nous demandons au nombreux commissaires encombrant le péristyle où se trouvent les places de la presse.

— Secondez de côté, à gauche, nous est-il répondu.

Nous montons... mais — ô surprise! — nos places avaient été envahies, et bien malin aurait été celui qui eût pu trouver le noindre strapontin.

Nous réclamons. On tergiverse pendant

vingt minutes. Le spectacle commence. Enfin on nous prie de patienter et d'attendre le premier entr'acte.

C'est alors qu'un commissaire de police, accompagné d'un brigadier et d'agents, fait évacuer les places dites « réservées ».

Nos confrères parisiens et nantais ne sont arrivés que plus tard, et s'ils ont pu trouver une place convenable, ils ne le devront certes pas aux organisateurs de la soirée de gala.

LA SOIRÉE DE GALA

La soirée de gala offerte à M. Félix Faure a certainement été l'un des numéros les plus intéressants du programme présidentiel.

L'heure annoncée était 8 heures et demie. Bien avant cette heure, de nombreuses voitures franchissent le cordon de troupes qui entoure la place Graslín et qui barre les rues avoisinantes, et viennent s'arrêter aux portes latérales du théâtre, rue Corneille et rue Molière.

On pénètre dans le vestibule, richement décoré d'écussons au chiffre du Président, de draperies de velours cramoisi bordé de franges d'or, et de plantes. L'aspect du vestibule est fort beau. Les commissaires, portant en écharpe sur le plastron de la chemise un ruban blanc aux initiales R F, placent les arrivants. A huit heures et demie, la salle est aux trois quarts pleine. Les fauteuils de première galerie et les fauteuils d'orchestre sont remplis de dames aux fraîches et élégantes toilettes.

Au parterre, des habits noirs ; aux secondes, des fonctionnaires, des dames et la Presse (après expulsion des spectateurs qui n'avaient rien trouvé de mieux que de forcer une consigne).

Aux troisièmes et aux quatrièmes, les délégués des diverses sociétés de Nantes.

Au centre des premières galeries est la loge présidentielle, fort bien aménagée. Ainsi que l'on sait, elle a la largeur de trois loges ordinaires et s'étend jusqu'au balcon.

Le fauteuil présidentiel est là, avec, appuyé contre le dossier, le programme de la soirée, le programme dû au peintre Alexis de Broca.

A neuf heures, on commence le duo du 3^e acte des *Huguenots*, que chantèrent très bien Mlle Thérèse Clément, une Valentine excellente, dont nous ne referons pas l'éloge, et M. Bouxmann, un Marcel parfait.

Nous aurions, cependant, mieux aimé entendre Mlle Clément et M. Bouxmann, dans tout autre chose que dans ces bons vieux et sarranés *Huguenots*.

Le rideau tombe au milieu des applaudissements.

Pendant l'entr'acte, le public, inquiet, porte toute son attention sur la loge présidentielle. On attend M. Félix Faure, et durant l'exécution des jolis ballets du *Cid*, par l'orchestre, les spectateurs sont distraits par les bruits qui viennent du dehors, croyant, à chaque instant, voir apparaître le cortège du Président.

M. Dobbelaër fait ensuite distribuer les parties de l'ouverture de *Guillaume-Tell* que l'on joue en attendant l'entrée de M. Félix Faure.

Cette brillante ouverture, bien enlevée est applaudie.

Mais voici les commissaires qui pénétrant dans la salle annoncent l'arrivée du Président.

On entend au loin les commandements de « Portez armes ! Présentez armes ! »

L'orchestre attaque la *Marseillaise*, l'assistance se lève et M. Félix Faure apparaît, ayant à sa droite M. Etiennez, à sa gauche

M. Méline, puis derrière lui, M. Barthou, l'amiral Besnard, le général Brault et le général Tournier, M. Joucia-Peloux.

Le rideau se lève et Mlle Clément chante de sa belle voix de falcon un couplet de la *Marseillaise*, les artistes et les chœurs du Grand-Théâtre entonnent le refrain.

Après la *Marseillaise*, M. Xavier Leroux monte au pupitre, c'est lui qui dirigera le troisième acte de son *Évangéline*.

Pendant cet acte, M. Félix Faure lorgne, à l'aide de sa jumelle, les artistes en scène, Évangéline, Mlle Marguerite Martini, entre alors avec Mlle Villa.

Le duo qui suit est applaudi.

M. Paraque qui, comme on sait, interprète le rôle de Gabriel, chante avec le délicat talent que l'on connaît l'air charmant de ce troisième acte.

N'oublions pas Mlle Dasty et M. Bouxman, Ajoutons, toutefois, que la douce et discrète musique de M. Xavier Leroux n'était guère de circonstance ; l'avis général était que le choix de cette œuvre charmante, qui avait comme l'air toute dépaycée de se trouver là, n'était pas heureux.

Nous arrivons alors au numéro impatientement attendu par certains : le trio et le final du deuxième acte de *Guillaume Tell*.

Le Président veut décidément rester jusqu'à la fin du spectacle, il est toujours là lorsque le rideau se relève sur le décor des lacs suisses.

Ce sont MM. Mestre, Seveilhac et Bouxman qui interprètent les rôles d'Arnold, de Guillaume et de Melchtal.

Ils sont applaudis. MM. Seveilhac et Bouxman, que nous avons déjà entendus dans *Guillaume Tell*, sont toujours les excellents artistes que chacun connaît. Quant à M. Mestre, il a eu de bons et de mauvais moments, certaines intonations d'une justesse douteuse comme certaines notes aiguës d'une sûreté discutable. Mettons tout cela, si vous le voulez bien, sur le compte de l'émotion.

Le spectacle est terminé. M. Félix Faure se lève. *Marseillaise* à l'orchestre.

Le Président quitte la salle et, toujours accompagné de M. Etiennez, de M. Méline et des ministres, il descend l'escalier du péristyle.

Au moment de monter en voiture, M. Félix Faure serre la main au sympathique M. Martini, directeur des théâtres municipaux, et lui adresse les paroles suivantes :

Monsieur le directeur,

Je vous adresse toutes mes félicitations pour la soirée de gala à laquelle je viens d'assister et qui m'a beaucoup intéressé. Je vous prie de féliciter également vos excellents artistes et particulièrement Mlle Martini.

Ajoutons qu'avant de sortir du théâtre, M. Félix Faure avait demandé à M. Martini de lui présenter l'auteur d'*Évangéline*.

M. Xavier Leroux a été vivement complimenté par le Président.

La journée du Président, bien remplie, on en conviendra, si l'on se rappelle que M. Félix Faure avait quitté la Roche-sur-Yon le matin à sept heures, et qu'il est alors onze heures et demie, touche à sa fin. M. Félix Faure, qui ne montre aucune hâte, qu'il ne viendrait à personne l'idée de lui reprocher, monte enfin, dans son landau et donne l'ordre de partir. Déjà l'escorte s'est engagée dans la rue Crébillon. La foule est encore considérable ; une dernière fois, on acclame le Président, qui regagne par le plus court la Préfecture.

LE FEU D'ARTIFICE ET LES ILLUMINATIONS

Tout d'abord, nous devons dire qu'un feu d'artifice tiré quai Malakoff ne produira jamais d'effet. Le pont de la Rotonde coupe les

figures allégoriques par là moitié éte, dans ces conditions, il est difficile de pouvoir bien juger de la réussite des pièces.

Une autre difficulté était donnée à M. Petit-Demaison. Celle-là était indépendante de sa volonté. Ce n'est qu'à cinq heures qu'il a pu commencer à monter des pièces pour lesquelles il faut en temps normal au moins dix heures.

Il est arrivé cependant à un bon résultat, mais c'était un tour de force.

Les illuminations de la ville étaient ternes, excepté celles des comités. La place Graslin était éblouissante; la place Royale rayonnait avec ses projections. En un mot, nous ne voulons pas entrer dans des détails, mais nous félicitons tous les comités qui ont fait leur possible pour arriver à un bon résultat et qui, pour quelques-uns ont été contrariés par le temps.

Nous croyons savoir que certains des organisateurs de la fête présidentielle ne se sont point trouvés à la hauteur de leur tâche; de nombreuses protestations nous sont déjà parvenues. Des sociétés entières, notamment, écrivains-nous, celle des Alsaciens-Lorrains, et celle de l'Infanterie de marine, se sont vues refuser l'entrée de la place de la Duchesse-Anne pour l'inauguration du monument aux combattants de 1870.

Tous ces malentendus ont produit le plus mauvais effet. Il était facile d'éviter tout cela en répartissant nettement la besogne de chacun au lieu d'abandonner la direction sans contrôle à des commissaires de police.

Il est évident que ce n'est pas au maire, chargé de la réception de ses hôtes, qu'on peut faire remonter la responsabilité, mais bien à son premier adjoint qui ne semble pas précisément avoir été à la hauteur de sa tâche d'organisateur.

Nous recevons d'ailleurs, à la dernière heure, la protestation suivante :

La Société des anciens militaires de l'infanterie de marine de Nantes, la Société des anciens militaires (terre et mer) de Savenay, la Société des Alsaciens-Lorrains de la Loire-Inférieure, réunis au nombre de plus de cent membres pour assister à l'inauguration du monument élevé aux Enfants du département morts pour la patrie, inscrits et convoqués régulièrement, se sont vu refuser l'entrée du cours Saint-Pierre.

Ces trois sociétés ont été dans la pénible obligation de se retirer drapeau en tête.

Elles protestent avec la dernière énergie contre l'exclusion dont elles ont été l'objet et regretent de n'avoir pu être présentées officiellement à M. le Président de la République, lui offrant l'expression de leurs sentiments patriotiques et républicains.

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité.

DÉTAILS RETROSPECTIFS

Dans notre compte rendu, si détaillé qu'il fût, des fêtes d'hier, nous devions forcément laisser dans l'ombre certains incidents qui méritent cependant d'être signalés.

Nous les reprendrons au fur et à mesure de nos souvenirs ou qu'on viendra nous les faire remarquer en priant ceux que nous avons involontairement oubliés de vouloir bien nous excuser.

En se rendant place de la Duchesse-Anne, le président a fait une visite à notre lycée.

Neuf cents élèves environ, sur mille, avaient interrompu leurs vacances pour assister à la visite qui était, pour leur maison, un honneur si justement apprécié.

Après avoir traversé la cour d'honneur, examiné le gymnase et admiré l'heureuse disposition des bâtiments occupés par les élèves, le président a voulu marquer sa satisfaction en accordant un jour de congé extraordinaire.

En conséquence, la rentrée de Pâques est reculée d'un jour et les cours ne reprendront que le mercredi 28 avril. Les pensionnaires devront revenir la veille au soir, à l'heure réglementaire.

Nous avons dit hier qu'un incident inouï s'était produit au moment de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des victimes de 70, plusieurs sociétés patriotiques s'étaient vu refuser l'ouverture des portes. Elles durent, drapeau en tête, se retirer. Cependant il nous revient que, forçant toute consigne, une gentille fillette de sept ans, Mlle Dinah Helft, accompagnée de son père, a été assez heureuse pour pouvoir percer la foule et présenter à M. le président de la République une superbe corbeille de roses cravatée d'un nœud tricolore, avec ces mots :

Monsieur le Président, j'ai le bonheur de vous offrir ces fleurs au nom des Alsaciens-Lorrains.

Le cœur y était et si ces Messieurs sont justement indignés du manque d'égards dont ils ont été l'objet, le Président n'en a pas moins reçu leurs hommages.

Toujours à l'inauguration du monument. Un lâcher de pigeons a eu lieu, ainsi que nous l'avons dit. Il était organisé par les soins des Sociétés colombophiles le Sport et l'Épervier de Nantes. Ensuite un superbe bouquet a été offert à M. Félix Faure par une mignonne fillette de six ans, la fille de M. Duhant, le sympathique vice-président de fédération. M. le président de la République a embrassé l'enfant après son petit discours.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

En suivant le parcours de la visite de M. le Président de la République dans notre ville, plusieurs admirateurs de G. Guépin ont été profondément surpris de ne voir au monument élevé à la mémoire de ce vaillant républicain aucun emblème de souvenir pour la fête d'aujourd'hui; ceci est d'autant plus surprenant que ce monument si la mémoire est bonne, devait être inauguré lors de la visite à Nantes de M. le président Carnot, et qu'il nous semble aussi que dans le programme de la fête, d'aujourd'hui il avait été question de la visite du monument érigé en souvenir au premier citoyen républicain de Nantes, Guépin.

Ceci est d'autant plus regrettable, que la réunion des sociétés se trouvait boulevard De-lorme.

Les ouvriers des cours professionnels de chauffage, de mécanique et d'électricité industrielle faisant partie de la Fédération des mécaniciens de France se sont réunis, avec la bannière, pour saluer M. le président de la République sur le cours Saint-Pierre.

M. Félix Faure a arrêté le cortège pour serrer la main de M. Guimbert, président général de cette Société, et donner ainsi un nouveau témoignage de sympathie à cette vaillante corporation des Chemins de fer et de l'industrie.

Leurs camarades des Chemins de fer seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

Le service religieux qui sera célébré à la Synagogue, dimanche prochain, 25 avril, au souvenir des morts pour la patrie, aura lieu à deux heures précises, et non deux heures et demie, comme cela avait été dit tout d'abord.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Veuillez me permettre de vous tifier le compte-rendu que vous avez publié, hier, sur le Consistoire de Nantes. Je laisse à notre Président — s'il le juge à propos — le soin de vous envoyer le

texte ou la pensée fondamentale de son allocution ; je me borne à rappeler — tous ceux qui étaient là pourraient en témoigner — que M. le pasteur Andra a affirmé notre dévouement abou aux institutions républicaines.

Du reste, M. Félix Faure sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Ce n'est pas la première fois que des représentants du protestantisme viennent le saluer.

Nous sommes républicains. Nous le sommes sincèrement. *pratiquement*, nous efforçant de réaliser dans notre conduite les principes que tant d'autres se contentent d'énoncer dans des discours et des programmes sonores.

Un homme, dont le libéralisme n'est pas suspect, l'un des fondateurs de la République, M. Jules Ferry a prononcé cette parole peu connue mais très authentique : « Le protestantisme a été, dans l'histoire, la première forme de la liberté. »

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

J. Dartigue, pasteur,

Parmi les anciens employés du Chemin de fer d'Orléans ayant reçu des médailles, au lieu de *Lucien Duclos*, lire *Luçon Duclos*.

LA JOURNÉE DE JEUDI

C'est ce matin, à six heures et demie, que M. Félix Faure a quitté la Préfecture, se rendant à l'embarcadère de la Gare maritime, où il doit prendre place sur l'*Elan*.

Comme la veille, les troupes ont dégagé la place ; malgré la pluie qui tombe et l'heure matinale, les curieux sont nombreux.

A l'heure fixée, le Président monte dans sa voiture. Il n'est plus accompagné de M. Méline, le président du Conseil étant parti à Paris hier, par le train de 11 h. 40 du soir.

M. Barthou, l'amiral Besnard et le général Tournier prennent place dans leurs landaus ; les autorités municipale et préfectorale, comme hier, accompagnent M. Félix Faure.

Les troupes rendent les honneurs ; puis le cortège s'engage dans la rue Maurice-Duval. On suit alors l'itinéraire tracé, qui est la rue de Strasbourg, le quai du Bouffay, le quai Flesselles, le quai Brancas, la place du Commerce et les quais de la Fosse jusqu'à la Gare maritime. Sur tout le parcours, la foule salue le Président et l'acclame.

C'est là que se trouve l'embarcadère aménagé avec tout le confortable possible et décoré aux couleurs nationales.

L'*Elan* est prêt à partir, les matelots sont à leur poste.

Sans perdre un instant le président et sa suite s'embarquent.

L'*Elan* quitte le quai. Il est sept heures.

A ce moment, l'artillerie tire les salves réglementaires, et la foule salue une dernière fois le président.

La *Ville-de-Nantes*, le navire affrété par la Chambre de Commerce pour ses invités va rejoindre le navire présidentiel tout à l'heure.

L'embarquement des membres de la Chambre de Commerce, des invités et de la Presse a eu lieu à l'embarcadère situé près du Bureau du Port. C'est là aussi que le bateau des Ponts et Chaussées a pris ses passagers.

À BORD DE LA « VILLE-DE-NANTES »

Serait-ce la journée aux incidents. Il s'en est produit trop hier et il ne faudrait pas recommencer.

Enfin voici l'incident qui signale le début de la journée. Sur l'avis du commandant Serpette, les représentants de la presse qui suivent le président de la République avaient déposé leurs bagages qui ne sont pas très volumineux, car chaque rédacteur n'a qu'une valise, à bord du bateau des ponts et chaussées.

Tout d'abord on les a laissé faire, mais une fois les bagages à bord, on les a remis

sur le quai, disant qu'on ne pouvait les recevoir.

Est-ce mauvaise volonté de la part de l'administration des Ponts et chaussées ? A-t-on oublié de donner des instructions ? Nous ne le savons, mais cet incident est regrettable, car il n'est pas de nature à faire ressortir l'excellence de l'hospitalité nantaise.

LA DESCENTE DE LA LOIRE

LE CARNET, (10 heures 30). — *De notre envoyé spécial.* — Devant Chantenay, à sept heures et demie, la *Ville-de-Nantes* part du quai et descend rapidement.

Sur tous les quais, une foule énorme stationne et pousse des cris de « Vive le Président ! Vive la République ! »

Les quais sont très bien pavés.

On voit les draperies tricolores, qui produisent un très bel effet.

A Chantenay, la foule est encore plus considérable ; on voit des hommes et même des femmes sur la toiture des bateaux-lavoirs.

Un artificier tire le canon sans interruption. Au centre on remarque l'inscription : « Chantenay au Président de la République ».

Les cris de « vive la République ! » se font entendre et viennent distinctement à nous.

Nous sommes dans le sillage de l'*Elan* à peine à deux mètres.

Une nouvelle : Les prédictions du temps sont mauvaises et on craint une tempête pour cette nuit. En ce cas, M. Félix Faure reviendrait à Nantes vers minuit et coucherait à la préfecture.

Il partirait demain, à 7 heures du matin, par la voie ferrée pour les Sables-d'Olonne ; mais ce retour serait incognito et aucun honneur ne lui serait rendu à moins que nos concitoyens ne les rendent eux-mêmes.



NANTES. — LE MONUMENT AUX ENFANTS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE MORTS POUR LA PATRIE
qui sera inauguré le 21 avril par M. le Président de la République

Architecte : M. CORROYER. — Sculpteur : M. Georges BARRAU

Univers illustré 17 avril Phot. de M. Guénault, de Nantes ; grav. de M. Raymond.